

Rapport moral du Président

(Assemblée générale du 17 mars 2006)

André Beetschen

Chers collègues et amis,

Le rapport que je présente devant vous ce soir est donc celui de la fin du mandat que vous avez confié il y a deux ans au Conseil que j'ai eu l'honneur de présider. C'est une expérience forte, exaltante souvent, que d'être en charge pendant deux ans des affaires de l'APF et de bénéficier ainsi d'un point de vue privilégié sur la vie de notre Association et de son environnement, en essayant d'en faire vivre l'héritage précieux et d'en orienter modestement le cours. Modestement car ne nous trompons pas : un mandat de deux ans est court et la réalité de l'institution (son histoire, l'enracinement de ses liens) invite à la servir plus qu'à la bousculer.

Garder, dans la tâche pratique, le surplomb qu'exige l'analyse : voilà sans doute le plus difficile, lorsque pressent les contraintes d'organisation. Je ne suis pas sûr que nous ayons toujours été à la hauteur de cette exigence, même si nous l'avons toujours gardée à l'esprit. Analytique, d'ailleurs, n'est pas – même quand on ne cesse d'invoquer le mot – d'un usage facile dans la vie institutionnelle, car le fantasme ne peut guère constituer le principe de l'action ! Il faut bien accepter un écart, une sorte de renoncement, et ce d'autant que notre associativité est paradoxale : non seulement elle tend à renforcer les forces de liaison ou d'affirmation identitaire contre la nature primitive et toujours agissante de "la horde", mais elle rassemble aussi des membres, de statut différent, et des analystes en formation qui, s'ils ne participent pas à notre Assemblée générale, peuvent en lire le compte-rendu dans *Documents & débats*. Analystes en formation qui contribuent grandement aux ressources financières de l'APF : c'est la raison qui nous a fait proposer une nouvelle rédaction des articles 19 et 24 de nos statuts, rédaction adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2005.

Me voilà déjà entré dans l'évocation de notre **Vie associative** ! En essayant aujourd'hui de vous dire ce que nous avons essayé de faire, ce que nous avons mis en route, mais aussi ce qui nous avons laissé en jachère, je voudrais surtout vous présenter, dans sa complexité, ce pan de réalité avec lequel le Conseil a eu affaire et pour lequel il s'est réuni à 12 reprises l'année écoulée. Mais deux ans d'activités scientifiques, d'enseignement et de formation rassemblent aussi un nombre considérable de collègues ! En adressant à tous mes remerciements, je ne m'acquiesce pas simplement d'un compliment d'usage : en le faisant d'emblée, je souhaite raccourcir ce soir une énumération connue de vous tous par le programme annuel et par la Circulaire pour espérer une discussion – ce devrait être la fonction de notre Assemblée générale – sur les choix que nous avons faits et les problèmes que nous avons rencontrés et traités.

Nous sommes et restons non pas une petite société, mais une association de psychanalystes où chacun peut encore se connaître et se parler, sans les délégations auxquelles sont contraintes les trop grandes sociétés. C'est en effet à cette exigence de parole partagée que s'évalue pour une société analytique la taille au-delà de laquelle un fonctionnement bureaucratique risque de s'instituer. Est-ce pour cela que le nombre de nos membres, comme celui des analystes en formation, reste remarquablement constant, comme si une loi de fonctionnement interne assurait, sans que nous la saisissions vraiment, un équilibre qui garantit notre vie associative ?

De celle-ci, Madame Mamane est un peu le point fixe, sinon la boussole : les Conseils passent et Madame Mamane demeure, heureusement ! Qu'il me soit permis ici de la remercier chaleureusement, au nom de tout le Conseil : elle a su faire, en particulier, que la distance géographique obligée avec le

Président ne devienne pas un obstacle insurmontable. Nous lui avons un peu rendu de sa gentillesse en améliorant son environnement de travail : changement de la photocopieuse et de la moquette du secrétariat, modification de son bureau, ce qui lui permet maintenant de regarder passer les péniches en agrafant les Circulaires !

Nous sommes à ce jour 74 membres : 3 membres d'honneur et 10 membres honoraires qui, pour certains, restent tout à fait concernés par la marche de notre "maison" ; 36 membres titulaires (dont 2 nouveaux, Roland Lazarovici et Jacques André, ont rejoint cette année le Collège des titulaires) ; 38 membres sociétaires dont je suis très heureux d'accueillir ce soir les 5 nouveaux élus (Annie Roux, Jean-Michel Hirt, Luis-Maria Moix, Kostas Nassikas et François Villa). Nous avons d'ailleurs assisté, cette année, à une nette recrudescence des candidatures au sociétariat de l'APF, et je m'en réjouis vraiment. Car, outre le fait que d'"anciens" analystes en formation, au cursus homologué depuis longtemps, ont ainsi franchi le pas qui va les amener à prendre plus de responsabilités dans notre Association, cette recrudescence est un signe de confiance et d'espoir. L'avenir immédiat conforte cet espoir puisque cinq candidatures au sociétariat sont déjà programmées pour juin et octobre prochains. Cette adresse faite à l'Institution nous oblige : elle impose en particulier que nous nous montrions attentifs aux fonctions des membres sociétaires.

L'afflux des candidatures au sociétariat nous a conduits à multiplier les réunions du Collège des titulaires qui a, par ailleurs, en sa qualité de "Comité de formation élargi" procédé à l'homologation de 10 cursus d'analystes en formation.

Je me demande cependant si le confinement, par nécessité, du Collège aux charges électives (sociétariat et titulariat) ne pose pas un problème. Certes, il est arrivé à quelques reprises que le Collège des titulaires débattre de questions que lui soumettait le Conseil (celles liées au décret concernant l'usage du titre de psychothérapeute, par exemple) ; il me semble néanmoins dommage qu'il ne joue pas suffisamment le rôle d'une instance de concertation régulière de notre vie institutionnelle.

De cette vie institutionnelle, l'**Assemblée générale** est évidemment l'un des temps forts. À la suite de celle de mars dernier, où le Conseil avait proposé une nouvelle rédaction des articles 19 et 24 de nos statuts et présenté l'avant-projet oral d'une publication scientifique de l'APF, une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 14 octobre 2005, après que l'ensemble des membres ait été informé par un long courrier explicatif du projet dit de "L'Annuel de l'APF". 43 de nos membres (11 s'étaient excusés) ont pris part à cette Assemblée générale extraordinaire qui a adopté la modification des statuts proposée, et qui a donné mandat pour deux ans, après un long échange de vues et à une très large majorité, à un Comité de publication composé de Dominique Clerc, Laurence Kahn, Adriana Helft, Jacques André, Patrick Merot et André Beetschen (Comité qu'ont rejoint deux analystes en formation : Caroline Thompson et Eduardo Vera Ocampo) pour qu'il mette en œuvre ce projet éditorial dont la vocation est de diffuser à l'extérieur de nos murs un certain nombre des travaux scientifiques de l'APF. Le principe d'une indépendance du Comité de publication vis-à-vis du Conseil a été admis. La discussion en Assemblée générale de ce projet a bien montré qu'il y aurait à surmonter des difficultés : le Comité de publication ne les méconnaît pas, mais il se sent comptable du large mandat qui lui a été donné jusqu'au réexamen du projet dans deux ans.

Autre temps fort de notre vie associative, la **Journée annuelle des membres** s'est tenue le 19 novembre dernier. Le Conseil avait proposé comme thème "Les membres sociétaires et les activités de l'enseignement de l'APF" : deux membres sociétaires, Florence Mélèse et Bernard Ducasse l'ont introduit avec pertinence. Nous avons cependant regretté que trop peu de membres titulaires aient pu se rendre présents à cette Journée. Peut-être, comme on me l'a fait remarquer ensuite, l'intitulé du thème de la Journée était-il ambigu, puisqu'il semblait ne pas ouvrir de perspective nouvelle à une situation installée depuis longtemps : la participation régulière des membres sociétaires à l'enseignement. En témoigne notamment le fait que le secrétaire du Comité de l'enseignement est régulièrement un membre sociétaire : ce fut Anne Robert-Pariset, pour ces deux dernières années, et je

la remercie très amicalement pour le dévouement avec lequel elle a assumé cette tâche.

À vrai dire, s'il s'agissait bien de réfléchir à nouveau sur les modalités du travail théorique et de recherche à l'intérieur de notre Association, le thème voulait aussi manifester une préoccupation constante de notre Conseil : comment donner aux membres sociétaires la place qui leur revient dans la vie de l'APF ? D'abord en les tenant le plus possible au courant des affaires en cours : je m'y suis essayé, à côté de la Circulaire d'information dont s'est chargé avec rigueur Patrick Merot, dans les différents courriers que je vous ai adressés. Mais peut-être cela n'a-t-il pas été suffisant. Nous avons confié, aussi, la responsabilité de notre site *web* à un membre sociétaire, Henri Asséo, et nous avons voulu reconnaître aux membres sociétaires une participation qui nous paraissait légitime dans certains lieux de formation : ainsi Marie-José Célié a-t-elle animé avec Edmundo Gómez Mango le groupe d'accueil et notre Conseil fait-il la proposition que les mardis autour de la pratique soient dorénavant confiés à deux analystes titulaires et deux analystes sociétaires, dont l'un se chargerait plus particulièrement, comme jusqu'à présent, de leur organisation. Petits pas, certes, qui n'engagent pas une réforme de fond de nos statuts, mais qui veulent indiquer à ceux de nos membres qui ont fait le choix de ne pas devenir (ou pas encore) membres titulaires et qui collaborent cependant aux activités scientifiques et d'enseignement, voire au travail du Conseil, que leur participation à la vie institutionnelle est ardemment souhaitée, comme la condition que se tisse un véritable lien associatif. D'une certaine façon, la discussion intense et nourrie à l'Assemblée générale extraordinaire d'octobre dernier autour d'un projet qui concernait l'ensemble de l'APF en a porté témoignage.

Autre instrument de notre lien associatif, *Documents & débats* restitue les événements marquants, scientifiques et autres, de la vie de l'APF. Jacques André et Philippe Castets en ont assuré la réalisation efficace et je les en remercie.

En prenant acte, cependant, du fait que la collection complète de *Documents & débats* était devenue indisponible, en constatant aussi que plusieurs jeunes

analystes en formation avaient le souhait de mieux connaître l'histoire de l'APF, nous avons décidé, comme je l'annonçais l'an dernier, de créer un CD-Rom sur lequel serait gravé l'intégralité (à ce jour) de la collection de *Documents & débats*. Je remercie avec chaleur la petite équipe qui, avec l'aide de Valérie Mirabel et en liaison avec le Comité de l'enseignement et le Conseil, a piloté ce travail (Patrick Merot, Dominique Suchet, Anne Robert-Pariset et surtout Jocelyne Malosto à qui je veux dire, en particulier, notre reconnaissance pour la générosité avec laquelle elle s'est chargée d'une tâche de coordination qu'elle continue d'assumer). Le CD-Rom de *Documents & débats* en est à sa phase finale : presque tous les documents papier ont été convertis en fichiers informatiques, un sommaire a été construit qui permettra des voies de consultation multiples, et la réalisation devrait être achevée, si tout va bien, entre Pâques et l'été. Le Conseil a souhaité que dans sa première version, le CD-Rom soit donné gratuitement à tous les membres et analystes en formation (la dépense, modeste, sera à prévoir dans le budget 2006). Ensuite, quand viendra le temps de sa mise à jour (tous les deux ou quatre ans, il faudra juger) le CD-Rom sera vendu à qui voudra en faire la nouvelle acquisition.

Ce mode de support informatisé, avec son risque plus grand de diffusion, (même s'il est prévu que la mention d'"usage strictement réservé aux membres et analystes en formation de l'APF" soit explicitement énoncée sur le CD-Rom) nous a fait prêter une attention particulière à la confidentialité que les auteurs voudraient voir assurée pour des fragments cliniques présents dans leurs textes. Patrick Merot leur a adressé une lettre détaillée, en leur demandant de signaler les textes qu'ils souhaitaient éventuellement voir retirés du CD-Rom : nous n'avons eu que très peu de réserves. Je voudrais encore signaler le fait suivant : dans sa fabrication informatique, et pour la relecture des fichiers, ce CD-Rom a mis à contribution pas moins de 29 analystes en formation et membres. Je ne veux pas ici les citer tous, mais je les remercie très vivement. Je vois dans cette mobilisation généreuse la capacité d'entraînement d'un projet dont beaucoup se sont sentis solidaires.

Un dernier mot pour dire que notre **bibliothèque** reste une préoccupation qui n'a pas trouvé de réponse satisfaisante. Les contacts informels que nous avons eus, l'an dernier, avec la Bibliothèque Sigmund Freud - en envisageant les modalités d'un partenariat éventuel - sont restés sans lendemain. A vrai dire, comme je le signalais l'an dernier, le problème qui va se poser avec le plus d'acuité dans les années qui viennent, avec le temps de la succession des générations, est celui des **archives de l'APF**, de leur classement et des conditions de leur utilisation. Notre Conseil a renoncé, devant l'ampleur de la tâche, à commencer de rechercher des solutions. Mais je crois que les Conseils à venir ne pourront éviter de se pencher sur ce problème.

S'agissant des **activités de l'Institut de formation**, l'APF compte actuellement 193 analystes en formation (trois démissions ont eu lieu dans l'année) et 33 analystes en exercice à l'Institut de formation.

Cette composition particulière de notre Association est tout à fait singulière pour la plupart des autres sociétés analytiques, tout comme les particularités de notre cursus : le principe de son "extra-territorialité", sa longueur, les deux contrôles successifs, et surtout ses modes de validation, où la parole est donnée à chaque étape à l'analyste en formation. D'où les demandes régulières qui nous sont faites, à la FEP ou à l'IPA, de donner des informations détaillées sur ce cursus. En septembre dernier, j'ai ainsi été invité à Berne pour un week-end de la Société suisse de psychanalyse consacré à la formation ; et tout le débat récent, à la FEP et l'IPA autour des "modèles" de la formation, a permis que se multiplient les échanges sur les différences entre les cursus, selon les sociétés.

Les principes et les fondements analytiques de notre formation, nous les remettons régulièrement sur le métier. D'abord dans le travail du **Comité de formation**, l'instance d'évaluation des demandes d'admission et de validation des contrôles, instance qui est elle-même un précieux lieu de formation pour les plus jeunes des membres titulaires en exercice à l'Institut de formation. Je veux dire ici ma gratitude envers Raoul Moury, Secrétaire du Comité de formation avec qui j'ai pu, tout au long de ma présidence, parler le plus librement et le plus amicalement des

problèmes qu'il fallait affronter. Raoul Moury vous exposera plus tard son rapport annuel, et les données chiffrées qu'il a recueillies (avec l'aide de Madame Mamane) sur l'état des cursus des analystes en formation. En tant que Directeur de l'Institut de formation, je souhaite néanmoins vous rendre attentifs à quelques chiffres : sur 193 analystes en formation inscrits cette année à l'APF, 57 sont en cours de premier ou second contrôle, et 41 n'ont jamais entrepris de contrôle (20 parmi les admis depuis 2000) ; 46 ont leur cursus homologué (20 avant 2001, ce qui, si l'on suivait notre règlement intérieur, devrait provoquer une intervention de l'institution... ; 26 après 2001) ; 49 analystes en formation sont actuellement en suspens de supervision, soit qu'ils aient validé un premier ou second contrôle sans poursuivre, soit qu'ils aient subi un refus de premier ou de second contrôle sans en reprendre un.

Ces chiffres, assez constants d'une année sur l'autre, accompagnent aujourd'hui une légère diminution des demandes d'admission à l'APF, diminution dont il est difficile de tirer des conséquences sur une seule année (il faudra observer si un mouvement général se dessine). Cependant une question demeure centrale : qui souhaite venir se former à l'APF aujourd'hui, et à quel moment de son parcours analytique quand on observe que l'âge de ceux qui demandent une admission s'élève de plus en plus ? Qui souhaite venir à l'APF quand se multiplient les sociétés de psychanalyse qui font bon marché d'une formation rigoureuse, ou quand nos grands voisins, tout en saluant régulièrement nos exigences (ils parlent cependant tout bas de notre "élitisme", et alimentent la rumeur qu'on ne parvient jamais à devenir membre à l'APF !) organisent une capture de clientèle qui tient parfois du racolage, même quand celui-ci prend la forme de séminaires d'initiation à la psychanalyse tels que la SPP les propose (sur inscription et en fonctionnement fermé, aux psychologues ou internes de psychiatrie parisiens ou lyonnais)... La situation ne s'améliorera pas lorsque les prochains textes ministériels fixeront les exigences de la formation post-universitaire pour les psychiatres : l'offre et l'attrait d'une formation professionnalisante n'en seront que plus forts. Le débat actuel sur le décret concernant l'usage du titre de psychothérapeute, de même qu'un

Colloque récemment consacré à la pratique psychothérapique psychanalytique relancent évidemment les mêmes questions.

Que faire si notre cursus, tout idéalisé qu'il soit, devient dissuasif ? Maintenir absolument, je crois, notre spécificité de la parole donnée à l'analyste en formation, et la coexistence séparée des contrôles et de l'enseignement, seule façon que l'on continue, dans l'acceptation du temps long (il serait quand même paradoxal que les contrôles se raccourcissent quand les cures s'allongent !) d'évaluer un processus analytique et non les seules capacités analytiques d'un analyste en formation.

La perplexité du Comité de formation face aux récentes demandes d'admission, et le constat que nombre d'analystes en formation nouvellement admis avaient des difficultés à entamer un premier contrôle – soit qu'ils ne pouvaient trouver de patients pour des analyses, soit qu'ils souhaitaient d'abord participer aux échanges scientifiques de l'APF et à son enseignement – a fait consacrer la **demi-journée annuelle de l'Institut de formation** à la "problématique des admissions". Jean-Claude Rolland y proposa, pour lancer une discussion qui fut animée, un exposé où il s'interrogea sur l'esprit des entretiens d'admission, les niveaux d'interlocution qu'ils sollicitent, l'évaluation possible d'une transformation par l'analyse du candidat qui se présente.

Comme pour les deux réunions précédentes (où avait été abordée la question des modalités de validation du second contrôle) cette Journée de l'Institut de formation a suivi une réunion du Comité de formation, par commodité d'emploi du temps. Je crois que ce fut là une erreur et qu'il est préférable de revenir à la tradition d'une Journée pleine de l'Institut de formation. D'autant qu'il est de la responsabilité de celui-ci de discuter, d'imaginer et de mettre en œuvre éventuellement des propositions d'aide (car le règlement intérieur ne peut pas être appliqué en l'état) aux analystes en formation en souffrance de cursus. J'ajoute que notre liberté, à l'APF, nous conduit à un paradoxe : le travail de supervision lui-même ne fait pas vraiment l'objet d'échanges entre analystes en fonction à l'Institut de formation, alors même qu'il implique des orientations différentes selon les forma-

teurs. Victor Smirnoff disait il y a longtemps déjà qu'un travail entre formateurs ne pouvait être abordé que dans le cadre étranger des réunions internationales ! Je ne sais pas si cet évitement est surmontable, mais peut-être est-il en partie la conséquence du fait qu'avec les entretiens d'admission ou les validations de cursus, puis dans le travail du Comité de formation, nous nous attachons essentiellement à une évaluation ponctuelle qui ne fournit pas forcément les conditions d'une appréhension de ce travail au long cours qu'est une supervision.

L'évaluation des **activités d'enseignement** a pu être faite grâce au travail d'Anne Robert-Pariset, qui fut aussi coordinatrice du programme annuel, avec le concours du Comité de l'enseignement. Celui-ci s'est réuni trois fois dans l'année et j'ai été personnellement heureux des échanges qu'ont permis nos réunions, qui donnèrent en particulier une information sur les intérêts nouveaux qui ont suscité la création de nouveaux groupes de travail d'analystes en formation (celui sur l'histoire de l'APF, ou celui autour de Janine Altounian, par exemple). Sous la responsabilité du Comité de l'enseignement et en liaison avec le Conseil a été reconduite, en décembre 2005, une réunion avec les analystes en formation. Comme l'an dernier, une quarantaine d'analystes en formation étaient présents, et actifs dans la discussion : ce fut l'occasion, pour les membres du Conseil, de donner des informations sur l'Assemblée générale extraordinaire d'octobre et de reparler (après le vote de la modification des statuts qui, tout en maintenant la dénomination unique "d'analystes en formation", l'avait subdivisée en "analystes en cours de formation" et "analystes ayant homologué leur cursus") de la décision de principe de l'APF de ne pas créer une catégorie particulière de membres pour ceux dont le cursus a été validé. Nous pensons que cette réunion annuelle devrait être reconduite régulièrement.

Je rassemble donc quelques unes des données de l'évaluation de l'enseignement faite par Anne Robert-Pariset. En distinguant l'enseignement proposé par l'Institut de formation et les activités d'enseignement extérieures à l'Institut de formation, on observe que :

- sur 193 analystes en formation inscrits, 124 ont participé aux activités d'enseignement proposées par

l'Institut de formation, ce qui est considérable. En allant un peu plus dans le détail : 20 séminaires et groupes de travail (dont 6 en province) sont animés par des membres de l'APF (ils recueillent 170 participations d'analystes en formation, 14 participations de membres sociétaires, 1 participation de membre titulaire) ; le "groupe d'accueil", animé par un membre titulaire et un membre sociétaire, accueille 14 participants nouvellement admis ; 11 groupes de travail animés par des analystes en formation (dont 3 en province) recueillent 70 participations d'analystes en formation ;

- la grande majorité des analystes en formation (98 sur 124) participent à un ou deux séminaires ou groupes de travail ; mais il y a quelques champions de la participation multiple !
- la majorité des séminaires et groupes de travail (21 sur 32) regroupent de 6 à 15 participants ;
- quant aux activités d'enseignement extérieures à l'Institut de formation (pour lesquelles nous n'avons pas reçu toutes les réponses souhaitées) : 7 séminaires (sur les 12 inscrits au programme) accueillent 36 analystes en formation, 8 membres sociétaires et 5 membres titulaires ; et 3 groupes de travail (en province) animés par des analystes en formation reçoivent la participation de 6 analystes en formation.

Je précise encore rapidement :

- que Marie-José Célié et Edmundo Gómez Mango, animateurs du "**groupe d'accueil**" témoignent tous deux d'une expérience intéressante : "en laissant à chaque fois aux participants le choix du ou des thèmes à discuter, ils ont permis que soient interrogés par les nouveaux admis à l'Institut de formation de nombreux aspects de l'institution et de son fonctionnement, et plus précisément de la formation des analystes" ;
- que les **mardis autour de la pratique** (organisés par Albert Crivillé, et animés par Blandine Foliot, Laurence Kahn et Bernard Favarel-Garrigues) restent un lieu de formation particulièrement investi par les analystes en formation (30 participants en moyenne), "avec des apports de matériel clinique sans trop d'autocensure - dit Albert Crivillé - et, grâce au soutien d'un groupe qui travaille ensemble, une

exposition au dialogue et au regard moins angoissante, un enjeu personnel moindre que dans le contexte plus officiel des communications scientifiques" ;

- que les **mardis autour de la lecture de textes de Freud** ont maintenant leur vitesse de croisière, appréciés par nombre d'analystes en formation ; et que les **soirées-débats autour d'un texte** se sont, depuis deux ans déjà, réanimées (cette année avec Laurence Kahn et Jacques André, et Jean Laplanche pour mai prochain).

Que dire de ce panorama de notre enseignement, sinon que, dans sa diversité même, celui-ci obéit à la plus grande liberté : celle de proposer, celle d'assister, et même celle de participer activement dans chaque groupe de travail. Ce qui là encore nous fait apparaître comme des hurons pour les sociétés qui organisent un enseignement progressif, obligatoire et contrôlé ! Certes l'entretien d'homologation du cursus peut être l'occasion de découvrir avec l'analyste en formation qui le sollicite la singularité de son parcours ; mais ce n'est pas toujours le cas !

Plus interrogant est le lien qui s'établit, ou pas, entre les activités dites d'enseignement et les activités scientifiques, avec la manière dont peut éventuellement s'exposer en plus grand groupe la recherche de tel ou tel, en dehors des thèmes fixés par le programme scientifique de l'année. Il y a quelques années, nous avons proposé un type de réponse avec la journée "Points de vue". Cette année le Conseil, en choisissant le thème de la Journée des membres, avait une préoccupation semblable à l'esprit : la discussion a permis que se repose la question de "comités ou groupes de recherche" transversaux qui regrouperaient, autour d'un objet théorique, des analystes de statut différent de notre association. Nous avons retrouvé là une proposition que le Conseil d'Edmundo Gómez Mango avait, avec sa Secrétaire scientifique Laurence Kahn, essayé de mettre en œuvre. Je me réjouis pour ma part qu'apparaisse ainsi le mot "recherche" qui va faire son chemin, à côté d'"enseignement" et de "formation" et je ne doute pas que le prochain Conseil saura donner une impulsion dans ce sens-là.

En venir maintenant à nos **Activités scientifiques**, c'est une manière d'être à la fois dedans et dehors, sur les frontières en tout cas ! Car je ne peux concevoir, pour me répéter, une activité scientifique qui se limiterait à nos murs et qui ni ne s'adresserait ni ne se confronterait, en l'accueillant, au-dehors.

Le **Comité scientifique**, sous la responsabilité du Conseil qui a discuté et approuvé ses choix, a eu la charge de définir les thèmes retenus, d'élaborer les arguments, de solliciter les conférenciers. Je le remercie avec vigueur pour l'intense travail fourni pour notre Association ; merci tout particulièrement à celle qui fut pendant deux ans la cheville ouvrière de notre vie scientifique, Dominique Clerc.

La scansion régulière des **Débats du samedi** et des **Entretiens de psychanalyse** est désormais le *tempo* scientifique de notre Association. Tous deux recueillent une large affluence. Pour les Entretiens qui se déroulent à Dosne-Thiers, nous flirtons régulièrement avec les limites de contenance de la salle ; mais nous aimons ce lieu au centre de Paris, et le choix d'y faire servir un repas - sous la houlette enjouée de Sylvie de Lattre - le samedi à midi continue, je crois, de réjouir les participants. Nous avons cependant un problème pour la soirée qui suit les Entretiens d'été : elle s'est trouvée en effet peu à peu désertée, en particulier par les plus récemment admis des analystes en formation, alors qu'elle a été longtemps un temps d'accueil dans notre vie associative. Inhibition ou sentiment précaire d'appartenance ? La vocation de cette soirée n'est pourtant pas d'être un club des anciens !

Dominique Clerc et le Comité scientifique ont voulu, avec l'accord du Conseil, que les thèmes scientifiques de ces deux ans soient à la fois au plus près de l'expérience de la cure, et entretiennent entre eux un jeu associatif de concordances : c'est ainsi qu'à "Expériences de l'interprétation", l'an dernier, a fait suite cette année, dans des Débats du samedi organisés sous la forme de deux exposés successifs avec discussion, *La règle et le tact*, où l'idée fut de conflictualiser la question de la "technique". Brigitte Éoche-Duval et Jean-Philippe Dubois, Dominique Suchet et Jean-Michel Lévy nous ont, chacun de façon très personnelle, apporté leur contribution, et je les en remer-

cie. Demain, Philippe Valon et Eduardo Vera Ocampo clôtureront ce cycle des débats. À relire les noms des conférenciers, on s'aperçoit de ce qui fut, comme l'an dernier, un choix du Comité scientifique et du Conseil : permettre que de nouvelles voix, au côté d'autres plus aguerries, se fassent entendre et prennent leur part au débat scientifique.

Les Entretiens de psychanalyse de Dosne-Thiers ont été l'occasion de donner la parole à des analystes, disons plus chevronnés, et d'accueillir des analystes étrangers à l'APF pour enrichir, voire dérouter un peu, nos échanges scientifiques. Ainsi, sur le thème de "L'appréhension du transfert", Jean-Luc Donnet apporta-t-il sa contribution, dans des Entretiens dirigés par Catherine Chabert, auprès de celles de Dominique Clerc et François Villa ; sur le thème de *Que devient la régression ?*, avec une discussion ouverte et conduite par Jacques André, Dana Birksted-Breen fit entendre un point de vue d'analyste britannique auprès de ceux de Claude Barazer et Michel Gribinski. J'ai souligné les correspondances recherchées entre les différents thèmes retenus pour l'activité scientifique : elles furent à l'œuvre, aussi, avec le choix du "Primitif" pour les Entretiens ouverts et l'idée de conflictualité sera présente, encore, avec le thème retenu pour les Entretiens de juin prochains : *La réalité en principe*.

Quelle évaluation critique faire de notre activité scientifique, quand on sait que celle-ci est un lieu privilégié du transfert de l'insatisfaction ? On entend parfois, en effet, des remarques sévères de collègues que l'on ne voit jamais assister aux débats ! Il me semble que chaque conférencier - que je remercie personnellement car je sais l'angoisse mobilisée - a fait entendre, pendant ces deux ans, sa voix propre sans que ce qu'on appelle l'idéal "écrasant" de l'APF vienne l'étouffer. Je me demande cependant si le "thème" qui organise le travail scientifique de l'année n'exerce pas parfois une contrainte excessive, en institutionnalisant trop, en quelque sorte, une activité scientifique par nature diverse. On peut se demander aussi comment notre activité scientifique reprend et met en chantier des questions que se pose la communauté psychanalytique élargie : il y a peu, en effet, trop peu sans doute, de références faites aux courants de pensée étrangers à l'APF dans nos

débats scientifiques. Certes, on peut voir là le signe heureux que nos exposés scientifiques restent soumis à l'exigence clinique singulière et à la référence freudienne ; mais on peut craindre aussi un risque de fermeture, surtout s'il s'associe à la conviction sans faille de notre excellence et du prestige de notre héritage ! La présence plus régulière, à nos débats scientifiques, d'analystes étrangers à l'APF résoudrait-elle la difficulté ? Je n'en suis pas sûr, et surtout, je crois que trois samedis par an (six conférences) et deux Entretiens de week-end ne sont pas de trop pour que puissent se développer avec quelque profondeur les échanges nécessaires entre nous.

Quant à la lancinante question d'une participation plus active (des analystes en formation notamment) aux débats, elle persiste bien sûr, puisque ses raisons sont multiples ! Le risque de prendre la parole ? Même s'il est imaginaire, il est bien sûr asservi aux liens transférentiels. Mais il serait navrant, aussi, de penser que la discussion scientifique est, par avance en quelque sorte, distribuée ou institutionnalisée et qu'elle reproduit alors des différences de statut, sinon de prestance ou de pouvoir. À l'inverse, on peut se demander pourquoi nous tenons tant à ce qu'un large échange ait lieu : est-ce pour conforter l'illusion d'une communauté idéale, qui gommerait l'une des différences les plus blessantes au fond, celle d'une fécondité théorisante inégalement distribuée ? Le débat est de toutes façons rendu difficile par la qualité et la densité habituelles de textes écrits et lus en conférence, et par leur diffusion partielle à ceux qui, les ayant reçus à l'avance, ont déjà pu se préparer à la discussion. Je veux pourtant terminer sur un paradoxe : l'insatisfaction qui peut accompagner nos débats scientifiques se trouve régulièrement démentie par les collègues étrangers qui viennent assister à nos discussions ! Ceux-ci nous confient souvent, en effet, leur sentiment que la discussion prend chez nous une allure plus libre et spontanée que celle qu'ils connaissent dans leurs propres sociétés... L'insatisfaction visant le scientifique n'échappe décidément pas aux contraintes du transfert !

Des réactions favorables de collègues étrangers à l'APF, nous en avons recueilli beaucoup après nos derniers **Entretiens ouverts** du 28 janvier 2006, consacrés au "Primitif". Là encore le thème et le choix des

intervenants fut le fruit d'un travail de concertation entre le Comité scientifique et le Conseil. Nous voulions que cette Journée ouverte, sans être véritablement une journée d'hommage à Pierre Fédida, offre l'occasion, sur un thème qui lui était cher – et dont Freud avait fondé la problématique psychique – de poursuivre avec lui, et devant un large public, un dialogue trop précocement interrompu. Les trois conférenciers (Laurence Kahn, Edmundo Gómez Mango, Jean-Claude Rolland), dans leurs apports et leurs styles singuliers et puissants, aidés par Hélène Trivouss-Widlöcher qui dirigea la discussion et par Dominique Clerc qui la conclut, ont répondu avec une grande générosité à cette proposition. Ils ont ainsi contribué au succès scientifique de ces Entretiens. Je dois aussi à la vérité de dire que certaines réactions ont souligné le caractère très dense et exigeant pour l'écoute des exposés prononcés ; là encore, ceux d'entre nous qui avaient eu la possibilité de lire à l'avance ces textes magnifiquement écrits n'étaient pas dans la même difficulté de la première écoute. Cette difficulté complique toujours l'adresse à un auditoire que nous invitons : certes, ne pas le mépriser par un discours racoleur, qui céderait sur l'exigence ; mais ne pas l'accabler non plus en lui donnant le sentiment de l'inaccessible. C'est tout le problème de la communication orale qui continue ainsi de se poser.

Nous avons – j'avais plutôt – quelques inquiétudes sur l'assistance que recueillerait ces Entretiens, pris qu'ils étaient entre d'autres réunions scientifiques ou institutionnelles : car les colloques se multiplient et le calendrier scientifique devient infernal ! Mon inquiétude a été calmée par le travail fructueux fait par le Comité d'organisation, conduit par Sylvie de Lattre avec l'aide de Madame Mamane : merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour ces Entretiens ! Je dois dire aussi que notre Conseil avait fait le choix d'augmenter le nombre habituel d'invités, non seulement pour accentuer la volonté d'ouverture de la Journée, mais aussi pour solliciter la participation de collègues étrangers avec qui des liens réguliers s'étaient tissés. Même si ces invitations nous ont coûté un peu cher, nous avons eu la grande satisfaction de constater qu'elles avaient permis une discussion vive et détendue. Comme, par ailleurs, l'APF a royalement reçu – avec un repas de midi assis qui a sans doute coûté

trop cher mais qui a réjoui les participants ! - nous avons subi un léger déficit sur cette Journée ouverte. Déficit qui sera comblé en partie par la suppression des frais d'impression de la plaquette habituelle, que *L'annuel de l'APF* remplacera.

Quelques chiffres, enfin : nous avons eu, à ces Entretiens ouverts de janvier, 439 inscrits - c'est un chiffre de participation plutôt haut par rapport aux Entretiens précédents - dont 44 invités et, pour l'APF, 192 participants (avec les intervenants) ce qui est nettement plus que pour les Entretiens habituels de Dosne-Thiers. Au total, donc, 203 inscrits venant de l'extérieur de l'APF, ce qui n'est pas mal du tout !

Je poursuis le mouvement entre dedans et dehors qu'impose l'activité scientifique, pour vous signaler que :

- "**L'annuel de l'APF**" va publier en janvier 2007, comme il en a été décidé, les Actes des derniers Entretiens ouverts. Ce premier volume, qui sera suivi du second en janvier 2008, rassemblera également un certain nombre de textes autour du thème : *Primitif-régression* (avec Claude Barazer, Jacques André, Patrice Bidou, Marcelo N. Vinar) et proposera la reprise d'un long texte de Pierre Fédida, "Du rêve au langage", publié en 1985 dans *Psychanalyse à l'Université*. Le contrat de publication du livre annuel est finalisé avec Michel Prigent, Président du Directoire des PUF ; la maquette définitive sera arrêtée en septembre. Le Comité de publication travaille et se réunit régulièrement : la prochaine Assemblée générale de mars 2007 donnera l'occasion de faire un premier point après la sortie du premier volume ;

- les soirées dites "**Points d'incidence**", ouvertes elles aussi, ont eu l'ambition de faire se poursuivre un dialogue fécond entre psychanalystes et autres chercheurs en sciences humaines ; elles verront leur cycle s'achever en mai prochain avec une conférence d'Irène Théry sur *Différences de sexes, distinction de genres*. Le Conseil, je le rappelle, avait souhaité saisir l'occasion de la publication d'un ouvrage important pour inviter son auteur à un exposé-débat : Maurice Godelier est venu, lors d'un débat un peu rude, parler des *Métamorphoses de la parenté*, Vincent Descombes du *Complément de sujet*, Frédéric Gros de *Désir et plaisir dans le dernier Foucault*. Ces soirées ont régulièrement recueilli une

assistance d'une quarantaine de personnes, ce qui est, selon le point de vue que l'on choisit, beaucoup ou peu ! L'intérêt qu'elles ont suscité pour les participants a néanmoins été réel ;

- à **Lyon**, le lancement l'an dernier d'une rencontre ouverte avec les "**Analystes de l'APF**" a été soutenu par le Conseil, qui s'est montré attentif au développement de l'APF en province (avec les "grands" groupes de Bordeaux et Lyon et les autres régions, l'APF compte désormais 27 membres et plus de 70 analystes en formation provinciaux, 90 si l'on y ajoute ceux de la couronne parisienne). Cette première rencontre lyonnaise, en mars 2005, fut consacrée à *Dynamique du rêve et travail de transfert*, avec des exposés de Paule Bobillon, Nicole Oury, Dominique Suchet et Michel Villand. Elle a réuni une centaine de participants et la présence de Dominique Clerc et du Président de l'APF affirma symboliquement la référence institutionnelle de la journée. Une réunion, le lendemain, du groupe des membres et analystes en formation de Lyon, permit d'évaluer, grâce à la présence de Dominique Clerc, cette première expérience pour en envisager, avec l'accord du Conseil, la reconduite.

La seconde rencontre ouverte aura lieu le samedi 25 mars prochain, sur le thème *Le travail des mots dans la cure*, avec des exposés de Martine Serres, Kostas Nassikas et Jacques Le Dem. Nous avons souhaité que le futur secrétaire scientifique puisse être présent. Pour l'organisation de ces deux rencontres, je remercie très amicalement les deux Comités qui s'en sont chargés (conduits par Bruno Reboul l'an dernier, par Martine Baur cette année). Apparemment, l'intérêt ne se dément pas puisque d'ores et déjà 150 participants sont inscrits (je constate d'ailleurs avec plaisir que le trajet province-Paris peut parfois s'inverser : plusieurs participants de l'APF à cette seconde rencontre viendront de Paris, ou d'ailleurs en province !). Je crois qu'un tel intérêt - soutenu par un mailing efficace, mais peut-être trop rapidement massif - doit nous imposer de maintenir l'objectif que nous nous étions fixés : faire de ces rencontres un réel moment d'échanges. Il faudra en tous cas analyser la portée de ces rencontres et préciser, à partir de là, nos relations de voisinage avec les autres sociétés analytiques présentes à Lyon et dans la région ;

- vers l'extérieur, encore, la participation d'analystes de l'APF à de multiples Colloques ou Congrès, comme aux **revues** dirigées par des membres de notre association. Je ne veux pas ici en faire l'énumération, qui n'a pourtant rien de fastidieux tant elle témoigne de notre vitalité : notre Circulaire en a fait régulièrement l'état.

Je souhaite cependant m'attarder un peu sur le **65^{ème} Congrès des Psychanalystes de Langue Française**, qui eut lieu en mai 2005 à Paris sur le thème *La sublimation*. Évelyne Sechaud y présenta un brillant rapport, discuté par Françoise Coblence, dont on sait les liens d'amitié qu'elle entretient avec l'APF. Jacques André discuta l'autre rapport, celui de Jean-Louis Baldacci. Laurence Kahn fit également un exposé en séance plénière et je participai avec Julia Kristeva, à un débat qui n'eut de débat que le nom... Plusieurs analystes de l'APF collaborèrent officiellement aux activités organisées du Congrès, auquel plus d'une centaine de collègues de notre association s'inscrivirent. Ce Congrès des Psychanalystes de Langue Française, organisé conjointement sur le plan scientifique par la SPP et par l'APF quand il se tient en France, un an sur deux, reste une grosse machine, avec des prises de parole assez codées, même si les choses se sont considérablement modifiées ces dernières années. Cependant, l'originalité assez unique de sa conception incline à mon sens à voir se maintenir la participation active de l'APF : non seulement les rapports et communications, envoyés à l'avance aux inscrits, trouvent ainsi un large public, mais à l'APF même, un séminaire (dirigé ces deux dernières années par Patrick Merot) travaille sur le thème du Congrès futur et invite généralement les rapporteurs à une discussion de leur rapport. Le prochain Congrès aura lieu à Lisbonne (avec la participation de plusieurs analystes de l'APF). En 2007, Dominique Clerc sera, à Paris, l'un des deux rapporteurs pour "La cure de parole" ; en 2009, Jacques André sera l'un des deux rapporteurs pour "L'après-coup" ;

- un mot, enfin, sur ce nouvel émetteur-frontière qu'est devenu notre **site web**. Après sa mise en place grâce à Jean-Claude Lavie, il a vu sa structure plusieurs fois modifiée grâce au travail de son petit comité (piloté efficacement par Henri Asséo, aidé de Martine Baur, Pascale Michon-Raffaitin, Eduardo

Vera Ocampo, en liaison avec le Conseil) et Fabrice Perrinel, responsable informatique du site. C'est un gros travail que celui de la gestion attentive des rubriques et du contenu du site : nous avons choisi une option plutôt minimaliste, par rapport à certains sites absolument pléthoriques – les sites deviennent l'emblème narcissique des sociétés – mais certaines rubriques, celle des "Références" notamment, sont sans doute à revoir ou à améliorer. Comme seront à envisager la durée d'exposition des textes (l'actualité des discussions avec le ministère sur le décret concernant l'usage du titre de psychothérapeute nous a conduit à retirer, avec son accord, le texte d'Edmundo Gómez Mango daté de deux ans) et l'éventuelle mise en circulation de textes ou de débats, voire de réactions à des publications récentes. Toujours est-il que grâce au travail déjà fait, une information précise et régulièrement actualisée est maintenant donnée sur la composition et les principes de formation analytique de notre Association, sur nos manifestations scientifiques et les publications récentes des collègues, sur les différentes revues dirigées par des membres de l'APF.

Puisque nous avons désormais un bel instrument, nous l'avons évidemment mesuré ! La fréquentation du site est en augmentation constante depuis sa création (en janvier 2004) jusqu'à aujourd'hui (février 2006) : de quelques dizaines de consultations à un total de 19. 068 pour les six derniers mois, avec une moyenne mensuelle de 2. 383 ! Le site commence certainement à être consulté par ceux qui souhaitent engager une formation éventuelle à l'APF (ceci explique peut-être la moindre fréquence des lettres de demande de renseignements reçues au secrétariat). J'ai commencé, comme d'autres sans doute, de recevoir des patients qui s'étaient préalablement renseignés sur l'APF en consultant son site.

J'élargis encore un peu le cercle de nos **relations avec le monde extérieur** pour évoquer maintenant :

- la discussion récente avec le Ministère de la Santé à propos **du décret d'application de la loi portant sur l'usage du titre de psychothérapeute**. Je serai bref car je me suis, au nom du Conseil, longuement expliqué là-dessus dans le courrier récent adressé aux membres et analystes en formation. Où en som-

mes-nous ? Une seconde réunion de concertation sur l'avant-projet a eu lieu le 21 février dernier : elle regroupait autour du représentant du ministère pas moins d'une quarantaine d'associations de psychanalystes, psychothérapeutes, psychiatres, et psychologues, universitaires ou non. L'un des enjeux du débat porte évidemment sur l'alternative que veulent représenter les thérapies cognitivo-comportementales, qui se parent furieusement de la garantie scientifique (ce débat s'est trouvé violemment relancé par le dernier rapport de l'INSERM sur le dépistage précoce des troubles de comportement). Bref, la reprise de la réflexion sur la psychothérapie est inévitable (Daniel Widlöcher en a pris l'initiative dans le carrefour de discussion qu'il a mis en place dans *Carnet psy*).

À la suite de cette seconde réunion, le "Groupe de contact", où se trouve représentée la plupart des associations d'analystes françaises, a proposé que chaque association envoie une nouvelle lettre au Ministre de la santé (la nôtre reprend un peu la dernière lettre faite, et le Conseil a souhaité qu'elle figure sur notre site *web*) tout en soutenant une proposition consensuelle de changement d'écriture de l'article 8 du projet de décret. Je ne peux ici entrer dans le détail de discussions qui ont été de grandes mangeuses de temps et d'énergie ! Deux points simplement : notre Conseil s'est fermement tenu, vis-à-vis du Groupe de contact, à la ligne politique du Conseil précédent : l'APF y a toujours été "représentée" (et Felipe Votadoro a excellemment tenu ce rôle), avec le souci que le "Groupe de contact" ne devienne pas un interlocuteur officiel du Ministère. Il est évident par ailleurs, que tout ce travail de concertation et de discussions donne une idée plus précise du monde, du maquis dirais-je, des associations de psychanalystes en France, et qu'il donne quelques éléments à qui veut repenser la place actuelle de la psychanalyse dans notre culture !

- ceci me conduit tout naturellement à préciser la position que nous avons prise par rapport à la sortie du *Livre noir de la psychanalyse* et aux débats qui s'en sont suivis. Hormis la grande faiblesse de ce livre - encore faut-il accepter de le parcourir, sinon de le lire - il est vite apparu au Conseil que ceux qui entraînent dans la polémique, avec l'incitation com-

plaisante des media, le faisaient pour revendiquer une légitimité incertaine ou pour soutenir le drapeau de leurs propres régiments (la polémique récente, dans *Le Monde*, entre André Green et Jacques-Alain Miller en a donné l'illustration). Que la psychanalyse soit à nouveau attaquée - et sur ce mode-là - nous a, comme Jean-Claude Lavie, plutôt réjouis que navrés ! Notre Conseil, en tout cas, a jugé qu'il n'appartenait pas à l'APF en tant qu'institution d'entrer dans le débat, quitte à ce que des voix singulières se fassent entendre (elles l'ont d'ailleurs fait, pour certaines). Il est frappant aujourd'hui de voir comme le soufflé est retombé, après le coup de chaud de l'automne ! Reste une conviction, qui puise autant à cette affaire qu'à la discussion sur le décret de loi : la psychanalyse ne peut plus guère parler d'une seule voix !

- Si nous avons eu, au Groupe de contact, des échanges avec des associations que nous n'avons pas l'habitude de fréquenter, nous avons été aussi, durant notre mandat, en lien régulier avec nos voisins et amis traditionnels ! Je ne dirais pas avec la **SPP** - car cette grande société est protéiforme - mais avec son Président actuel, Gérard Bayle, très accaparé par la conduite d'une réforme des statuts qui entend bouleverser les diverses catégories de membres. Avec Gérard Bayle, en effet, les relations ont été franchement amicales, en France et dans les réunions internationales, et le repas traditionnel que nous avons eu entre les bureaux ou conseils respectifs fut l'occasion d'un échange cordial et libre. J'ai évoqué plus haut la collaboration scientifique qui préside à l'organisation des Congrès des Psychanalystes de Langue Française. Il ne faut pas, cependant, que nous nous bercions d'illusions : la taille de la SPP, la puissance de ses moyens et de sa revue, sa volonté expansionniste en France et à l'étranger (en Europe de l'Est notamment) ses projets de formation post-universitaire et de formation à la psychothérapie (déjà réalisés de fait par sa présence dans un grand nombre de centres de soins), parfois même une politique de recrutement et de clientélisme qui choque l'éthique (nous en savons quelque chose à Lyon, avec l'existence d'une consultation publique organisée par le Groupe lyonnais de psychanalyse) sont des réalités dont

l'APF doit se préoccuper. Le dialogue cordial réclame donc une vraie vigilance.

Avec le **Quatrième Groupe**, nos relations d'amitié – ils nous invitent, nous les invitons – sont restées constantes ; à vrai dire, ses membres ont surtout été occupés, cette année, à faire face aux suites de la scission de la moitié d'entre eux, qui ont créé l'an dernier la **SPRF**. Celle-ci, en se mettant très vite sous l'aile protectrice de l'IPA a obtenu, dès le Congrès de Rio de Janeiro, le statut de Groupe d'étude. Il y aura donc prochainement trois sociétés affiliées à l'IPA en France. La SPRF nous a fait connaître son programme scientifique, qui s'apparente par bien des points au nôtre. L'idéalisation de l'APF, là encore, risque d'avoir son revers : la SPRF recrute d'ores et déjà activement des analystes en formation !

- je ne veux pas terminer l'état de nos échanges avec l'extérieur sans parler de ceux avec la **SEPEA**, dont Jean-Claude Arfouilloux est depuis l'an dernier le Président, ni sans évoquer les rapprochements de l'APF avec des sociétés analytiques européennes : la **Société psychanalytique italienne** souhaite fortement qu'un colloque soit organisé en Italie avec l'APF, en 2007 ; la **Société Suisse de psychanalyse** m'a invité l'an dernier ; avec la **Société belge de psychanalyse** enfin, nous avons prévu une rencontre entre membres, programmée pour juin 2006 sur le thème *Le maniement du transfert*, rencontre que j'ai annoncée dans un courrier récent.

La fin de ce long rapport m'amène aux **affaires internationales**, c'est-à-dire à nos relations avec la FEP et l'IPA. Je vais y passer trop vite car c'est là un monde à soi tout seul, un monde de courriers électroniques notamment ! Notre Conseil a invité à deux de ses réunions Évelyne Sechaud et Daniel Widlöcher : les deux présidents en exercice ont ainsi pu nous tenir directement au courant – ce fut très précieux – de leurs actions et des enjeux qu'elles supportent.

Une remarque tout d'abord, que je sais répétitive : la faible participation des membres et analystes en formation de l'APF aux manifestations organisées par la FEP ou l'IPA. Et au-delà, le faible intérêt pour les actions et positions de ces instances internationales. Nous avons régulièrement donné, dans la Circulaire, les références des sites où chacun pouvait trouver les

documents émanant de la FEP ou de l'IPA, et j'ai de mon côté, averti par courrier nos membres des enjeux des dernières élections au *Board*. Sans doute n'avons-nous pas su trouver les moyens d'éveiller d'avantage l'intérêt de nos collègues pour les échanges internationaux. À ce relatif désintérêt, je vois plusieurs causes : la tradition psychanalytique internationale est très différente selon les sociétés, et il m'a semblé que ce sont les groupes en demande de reconnaissance ou les sociétés les plus "jeunes" (la SPRF ou certaines sociétés étrangères, d'Europe de l'Est par exemple) qui manifestent l'intérêt le plus soutenu envers la FEP ou l'IPA ; les autres, les plus anciennes, se préoccupent d'avantage de leur évolution interne. Je crois aussi que l'environnement psychanalytique local est déterminant : en France, les débats organisés par les différents groupes ou sociétés proposent une offre qui est devenue vertigineuse : l'étranger est en quelque sorte à l'intérieur ! Mais on perd sans doute ce que l'exil (dans la langue étrangère d'un Congrès, dans les rencontres de collègues étrangers) permet seul de mesurer.

La FEP, donc. Sa "Conférence" est désormais annuelle : ce fut Vilamoura en avril dernier (*Interprétation et construction dans la psychanalyse contemporaine*) ; ce sera Athènes en avril prochain sur le thème *Transformations psychiques au cours du processus analytique*, avec l'habituel pré-congrès (très prisé par les analystes nord-européens) organisé autour de petits groupes de présentation clinique.

Les différents *Council-meetings* de la FEP, qui réunissent autour de l'Exécutif, les présidents des sociétés composantes et les représentants du *Board*, se sont vus soumis à un considérable agrandissement du fait de la multiplication des sociétés composantes. Leur fonctionnement en est rendu plus difficile qu'auparavant. Il n'empêche que se fissent là, jusque dans la solidarité des positions soutenues, de vrais liens d'amitié (car il fut évidemment question, avant le Congrès de Rio de Janeiro, de la guerre des "modèles de formation"). Au dernier *Council-meeting* de Belgrade, Évelyne Sechaud, qui sait naviguer avec toute la fermeté de ses positions analytiques dans des vents souvent contraires, a fait voter des *guidelines* (des directives) encadrant, par des contraintes temporelles et une exigence d'évaluation, le travail

de *working-parties* qui ont tendance à se pérenniser en coûtant cher à la FEP, et donc à nous ! Elle va proposer la création à Athènes d'une nouvelle *working-party* (*Sur la spécificité du traitement psychanalytique aujourd'hui*) à laquelle participeront je crois Daniel Widlöcher et Leopoldo Bleger, et d'autres collègues, je l'espère. Comme participent régulièrement chaque année au "Séminaire des membres associés de la FEP" deux de nos collègues : ce furent cette année Corinne Ehrenberg et Pascale Michon-Raffaitin.

L'un des lieux les plus féconds du travail à la FEP est certainement le "Forum sur la formation", qui eut lieu cette année à Budapest, et auquel Dominique Clerc et moi avons participé. C'est là l'occasion, en effet, de comparer des modes de formation et de cursus dans les sociétés européennes – et les différences sont vraiment inouïes ! – grâce à un travail en petits groupes qui porte sur l'étude de situations concrètes. La FEP a d'ailleurs pris l'initiative d'élaborer une vaste enquête sur la formation psychanalytique en Europe par le biais d'un questionnaire adressé aux directeurs des Instituts de formation : j'y ai répondu pour l'APF et les résultats de ce questionnaire seront présentés à Athènes. Ils seront disponibles sur le site *web* de la FEP.

Avec l'**IPA**, enfin, nos relations ont connu trois temps forts.

Il y eut tout d'abord l'élection des délégués au nouveau *Board* qui, depuis la réforme des statuts de l'IPA, est le véritable lieu du pouvoir collégial de l'instance internationale. Les délégués que nous avons soutenus ont été élus.

Ce fut ensuite le Congrès de Rio de Janeiro, en juillet, étape cruciale pour la remise en discussion des "standards de la formation", après les décisions du Congrès de La Nouvelle Orléans et celles de la réunion du *Board* à Paris, en novembre 2004. Daniel Widlöcher craignait un affrontement qui aurait menacé l'unité de l'Association internationale : il avait élaboré, de concert avec l'APF et la SPP, un *French model* pour que celui-ci puisse être diffusé et mieux connu ; plusieurs sociétés européennes avaient signé une motion commune, adressée au Président, au Comité Exécutif et au *Board* : elle demandait l'application de la résolution votée en mars 2004 à la Nouvelle

Orléans, qui reconnaissait "la pluralité et la diversité des modèles de formation en vigueur au sein de l'IPA". A Rio de Janeiro, on évita finalement l'affrontement fatal : la diversité des modèles de formation fut à nouveau admise, en même temps que fut proposée la poursuite, par des groupes de travail ad hoc, d'une réflexion plus approfondie sur cette diversité. Le développement de l'IPA grâce notamment aux "Centres associés", l'état de ses finances, l'évaluation précise du programme "DPPT" (dans lequel semble revenir une question lancinante : pourquoi ne nous aime-t-on pas ?) furent aussi objets de discussion.

Ce Congrès vit la fin du mandat unanimement salué de Daniel Widlöcher et le début enthousiaste, puisque nous étions au Brésil et que le nouveau président élu était brésilien, du mandat de Claudio Laks Eizirik. De celui-ci, qui entend poursuivre l'intensification des échanges internationaux entre analystes, chaque membre de l'IPA a reçu une longue lettre expliquant sa "stratégie" pour les deux ans à venir ; avec, en particulier, la mise en place du CAPSA, "Comité sur la pratique analytique et les activités scientifiques", qui se substituera progressivement au programme "DPPT". À la dernière réunion du nouveau *Board*, en février 2006, à New York, des solutions ont dû être trouvées pour parer à la dégradation de la situation financière de l'IPA. L'avis des sociétés composantes avait été préalablement sollicité pour choisir entre différentes options : le Conseil de l'APF, prenant en considération que les cotisations à l'IPA n'avaient pas augmenté depuis plus de dix ans, malgré une importante chute du dollar, a soutenu, comme la plupart des autres sociétés, un projet d'augmentation modulé et raisonnable des cotisations, en demandant en contrepartie des efforts d'économie sur des dépenses en cours.

Sur le plan purement scientifique, j'ai trouvé que le Congrès de Rio de Janeiro (*Le trauma : nouveaux développements en psychanalyse*) avait été décevant avec un thème excessivement large, une multiplicité d'ateliers dans un programme pantagruélique, un choix quelque peu étrange, aussi, du lieu où se tenait une partie des réunions scientifiques : de grandes tentes aménagées dans un fort militaire (Marcelo N. Vinar y fit néanmoins un exposé remarquable !). Heureusement, il y eut la belle et forte confé-

rence terminale de Daniel Widlöcher. Le prochain Congrès de l'IPA aura lieu à Berlin, en juillet 2007, sur le thème *Remémorer, répéter, élaborer en psychanalyse et dans la culture d'aujourd'hui*. Un appel à communications est d'ores et déjà lancé et diffusé ; le représentant européen du Comité du programme est Paul Denis. On peut espérer que la tenue du Congrès en Europe facilitera la participation des membres ou analystes en formation de l'APF.

Il n'est pas facile de penser (et de le faire rapidement en fin de rapport !) à ce que signifie réellement, aujourd'hui, notre appartenance et notre participation active à l'IPA. Celle-ci nous sollicite régulièrement, jusque dans la proposition récemment renouvelée de constitution de "Comité d'éthique", à laquelle notre Conseil, suivant une position précédemment prise, a résisté. Nous évoquons souvent la taille de l'APF comme condition d'une vie associative qui respecte les exigences analytiques ; qu'en est-il avec une institution qui compte maintenant plus de 12.000 membres - l'une des plus grosses multinationales au monde - où les délégations de pouvoir sont inévitables, où des Assemblées générales de 2.000 personnes votent par acclamation et à main levée, où le babélisme théorique est de fait installé ? Certes, l'instance internationale reste un lieu de débats (on l'a vu avec l'affrontement sur les modèles de la formation), certes elle s'offre comme une précieuse instance tierce et régulatrice pour les sociétés qui se constituent et commencent de penser la formation qu'elles dispensent, mais jusqu'où pourra-t-elle grossir sans que le politique finisse par emporter l'analytique ?

L'APF, pas si petite au fond lorsqu'on observe certaines sociétés sud-américaines notamment (rien qu'à Rio de Janeiro, il y a plus de cinq sociétés !) se trouve plongée, comme les autres institutions analytiques, dans ce qui est sans doute une crise relative de la culture analytique (relative car, avec l'augmentation du nombre des analystes, il n'y a sans doute jamais eu autant de patients sur des divans ! mais les pratiques des analystes, c'est vrai, ont changé). Elle est en compétition, pour ceux qui ont choisi d'entreprendre une formation analytique, avec des sociétés voisines qui proposent une affiliation sans réelle formation ou qui promettent une professionnalisation rapide. Face à cette réalité, je ne crois ni au superbe

isolement, ni à la vertu miraculeuse de l'ouverture mais au maintien de notre exigence interne quant au travail théorique, à la filiation freudienne et à la conflictualité féconde de la formation. Seule, en effet, une volonté têtue de non-accomodement - autre versant de la résistance - me semble garantir une référence à l'inconscient sur laquelle puisse se fonder cette extra-territorialité interne qui soutient notre formation. Avec l'espoir que se renforce ainsi cette "force d'attraction" (J.-B. Pontalis) susceptible d'intriguer d'abord, d'intéresser ensuite ceux qui continueront à prendre le risque de venir se former à l'APF.

Au moment de terminer mon rapport, et de souhaiter courage et réussite à ceux qui constitueront le prochain Conseil de l'APF, je veux dire que j'ai eu, pendant ces deux ans de mandat, une grande chance : celle de travailler avec un Conseil chaleureux et solidaire, dans lequel le sérieux des tâches nécessaires n'a jamais compromis les moments joyeux sans lesquels la tâche institutionnelle vire à la contrainte. Pour prolonger le plaisir, il aurait fallu que nous nous représentions : nous y avons finalement renoncé ! Mais je vais pouvoir me consoler grâce à vous, chers Conseillers - et à Wagner - avec le *Crépuscule des Dieux* !

À chacun de vous, je veux dire, dans la nostalgie déjà-là de nos soirées tardives, mon amitié raffermie par ces deux ans et vivante pour longtemps : merci à Dominique, malicieuse gardienne de la mémoire de notre maison, à Catherine dont la juste et sensible intuition n'a vraiment rien de mélancolique, à Sylvie qui a su mettre son allant joyeux jusque dans les comptes de la maison, à Jacques dont la sûreté de jugement n'aveugle jamais l'œil amusé, à Patrick qui donna à l'indispensable Secrétaire général la figure pimentée du pince sans rire, à Edmundo enfin, qui fut le compagnon attentif et généreux de nos projets.

À vous, chers collègues, et à vous mes amis de Lyon qui avez toujours su être présent pendant ces deux ans, je dis merci pour la confiance que vous m'avez faite : elle m'a permis de vivre avec ferveur une expérience qui restera un temps fort de ma vie analytique - de ma vie tout simplement - une expérience grâce à laquelle j'ai pu rendre à une communauté que j'aime un peu de ce qu'elle m'a donné.

Annexe au rapport moral

Nouvelle rédaction des articles 19 et 24 des statuts, votée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2005

Article 19

« Les ressources de l'Association se composent des cotisations versées par les membres actifs, des participations aux frais de formation versées par les analystes en formation (analystes en cours de formation et analystes ayant homologué leur cursus), des produits résultant de l'organisation et de la publication de ses activités scientifiques, des subventions qui peuvent lui être accordées par l'Etat, les régions, les départements ou communes, des dons qui peuvent lui être faits, et des intérêts et revenus des biens et valeurs appartenant à l'Association.

Le fond de réserve se compose :

- a- des capitaux provenant du rachat des cotisations
- b- des immeubles nécessaires au fonctionnement de l'Association
- c- des immeubles éventuellement apportés par les membres de l'Association
- d- des capitaux provenant des économies faites sur le budget annuel »

Article 24

« Conformément à l'un de ses objets, l'Association assure la formation des **analystes en formation** (analystes en cours de formation et analystes ayant homologué leur cursus) inscrits auprès d'elle.

Elle délègue à cette fin son autorité à un **Institut de formation**, dirigé soit par le Président du Conseil d'administration soit par un Directeur choisi par le Conseil d'administration parmi les membres titulaires en exercice à l'institut de formation.

L'institut de formation comprend deux instances ; le Comité de formation et le Comité de l'enseignement.

- a) **Le Comité de Formation** est composé exclusivement de membres titulaires en exercice à l'institut de formation.

Il a pour fonctions de sélectionner les candidats à la formation psychanalytique, et d'autoriser l'accès des analystes en formation aux étapes successives du cursus de formation.

Sa composition et son fonctionnement sont régis par le Règlement intérieur.

- b) **Le Comité de l'enseignement**

Il a pour fonctions d'organiser les séminaires et groupes de travail théoriques, cliniques et techniques, d'orienter les analystes en formation vers les enseignements appropriés et d'évaluer régulièrement l'enseignement proposé par l'Association.

Sa composition et son fonctionnement sont régis par le règlement intérieur. »

Rapport du secrétaire du Comité de formation

Raoul Moury

Mes chers collègues,

Il m'appartient, comme l'année dernière, de vous présenter le travail du Comité de formation de mars 2005 à mars 2006 durant les 10 séances où il s'est réuni. Le rapport a été au préalable présenté au Directeur de l'Institut de formation et au Comité de formation.

Trois rubriques, avec leurs commentaires afférents.

- Les admissions
- Les contrôles
- Le tableau de la répartition des 193 analystes en formation.

À ce jour, le nombre d'analystes en formation reste identique à celui de l'année dernière, malgré de nouvelles admissions, mais s'explique par des démissions et par des changements de statuts : nominations de sociétaires en particulier.

Je vous rappelle, comme l'année dernière que ce rapport n'est pas un rapport moral, et se borne à vous communiquer le travail du Comité. André Beetschen d'ailleurs, en tant que Directeur de l'Institut de formation, a déjà fait les commentaires afférents à ce rapport.

**TABLEAU DEMANDES D'ADMISSION
À L'INSTITUT DE FORMATION**

à partir de mars 2005	2005/2006	2004/2005	2003/2004
Demandes par téléphone	89	133	
Demandes par courrier	75	117	137
Demandes ayant abouti à un envoi de la liste du CF	20	33	24
Candidatures examinées par le CF	17	26	21
Candidats refusés	9	16	11
Candidats admis	8 (dont une démission)	10	10

RÉPARTITION DES CANDIDATURES ACCEPTÉES

CANDIDATS 8	HOMMES 3	FEMMES 5
MÉDECINS 3	1	2
PSYCHOLOGUES 5	2	3
DIVANS APF	3	3
DIVANS SPP		1
LACANIENS		
AUTRES (4 ^{ème} groupe)		1

RÉPARTITION DES CANDIDATURES REFUSÉES

CANDIDATS 9	HOMMES 1	FEMMES 8
MÉDECINS		1
PSYCHOLOGUES	1	7
DIVANS APF		4
DIVANS SPP		2
DIVANS IV ^{ème} GROUPE		
DIVANS LACANIEN		
DIVANS AUTRES	1	2

Commentaires sur les admissions

- Poursuite de la baisse des demandes soit par courrier, soit par téléphone. L'explication en revient peut-être au fait que notre site APF sur internet est régulièrement consulté. D'où l'importance de sa rédaction.

- 17 demandes examinées sur 20 courriers de la liste du Comité, l'année dernière 16 sur 26 ;

- 8 admissions au lieu de 10, et 9 refusés au lieu de 16.

Ces chiffres, à mon sens, ne permettent pas une interprétation sur une baisse des demandes éventuelles. Ces chiffres ne pourront être valablement interprétés que par leur étude sur plusieurs années.

- Une constatation habituelle :

3 hommes admis pour 5 femmes

3 médecins pour 5 psychologues ;

- enfin aucun candidat issu d'un divan lacanien, sans que pour autant l'origine APF garantisse l'admission ; 6 admis pour 4 refus.

LES CONTRÔLES

VALIDATIONS DE PREMIERS CONTRÔLES

DEMANDES DE VALIDATIONS	CONTRÔLES VALIDÉS	CONTRÔLES REFUSÉS	REPORTÉS
2005 / 2006	7		
2004 / 2005	3	2	
2003 / 2004	7		

VALIDATIONS DE SECONDS CONTRÔLES

DEMANDES DE VALIDATIONS	CONTRÔLES VALIDÉS	CONTRÔLES REFUSÉS	REPORTÉS
2005 / 2006	8		
2004 / 2005	6	1	1
2003 / 2004	5	1	1

HOMOLOGATIONS DE CURSUS

DEMANDES D'HOMOLOGATIONS	CURSUS VALIDÉS	DEMANDES NON EXAMINÉES PAR LE CT
2005 / 2006	10	4
2004 / 2005	2	
2003 / 2004	4	

À noter 3 démissions d'analystes en formation en 2006.

LISTE DES CONTRÔLEURS

ANALYSTES CONTRÔLEURS	NOMBRE DE CONTRÔLES
1	10
1	6
1	5
3	4
1	3
7	2
7	1
11	0

Commentaires sur les contrôles

- Un nombre important de premiers contrôles (7) et de seconds contrôles (8) ont été validés, ce qui constitue une activité importante du Comité de formation. Aucun contrôle n'a été refusé ni reporté ;

- la répartition des contrôles sur l'ensemble des contrôleurs reste à peu de chose près identique : 7 contrôleurs ont 36 contrôles sur 57, 11 n'ont aucun contrôle. Phénomène inchangé ;

- enfin, on peut noter une très importante modification du chiffre des homologations de cursus, 10 au lieu de 2 l'année dernière, sans compter que 4 demandes n'ont pu être examinées par le Collège des Titulaires et devront donc l'être très prochainement. Ce mouvement traduit sans aucun doute une certaine dynamique dans notre cursus.

TABLEAU DE LA RÉPARTITION DES 193 ANALYSTES EN FORMATION À CE JOUR

Liste des analystes en formation, nombre 193	Analystes n'ayant rien entrepris	PREMIERS CONTRÔLES			SECONDS CONTRÔLES			HOMOLOGATIONS Cursus homologués en attente de candidature de sociétariat	Refus sociétariat
		En cours	Validés et rien entrepris	Refusés et rien entrepris	En cours	Validés et rien entrepris	Refusés et rien entrepris		
Admis entre 1964-1973 8						3	1	4	
Admis entre 1974-1983 16	2		4	2			2	6	
Admis entre 1984-1993 72	12	1	9	3	6	6	2	30	3
Admis entre 1994-1999 45	7	9	9	2	12	3		2	1
Sous-total : 141	21	10	22	7	18	12	5	42	4
Admis depuis 2000 22	9	9	3		1				
Admis depuis 2003 30	11	19							
Sous-total : 52	20	28	3		1				
Total général : 193	41	38	25	7	19	12	5	42	4

CHAQUE ANALYSTE N'APPARAÎT QUE DANS UNE SEULE COLONNE

Commentaires sur le tableau général

J'ai conservé une présentation le scandant en deux parties : ceux admis entre 1964 et 2000, et ceux admis après 2000.

Peu de modifications peuvent être repérées - pour l'instant - cette stabilité s'explique d'une part par 3 démissions et aussi par la nomination de 5 sociétaires qui dès lors ne figurent plus dans la liste des analystes en formation.

Enfin le tableau permet aussi de relever ce que déjà constatait Hélène Widlöcher, il y a 4 ou 5 ans, un cursus qui s'étale sur dix à douze ans pour ceux qui le terminent.

Peut-être conviendrait-il d'étudier celui-ci de façon attentive.

Enfin, comme l'année dernière, puis-je vous rappeler que notre Règlement intérieur, dans sa rédaction, n'est pas en adéquation avec notre pratique.

Pour conclure il me reste à remercier chaleureusement madame Mamane pour sa compétence et son efficacité diligente, et son extrême discrétion, ainsi que mes collègues pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant ce poste de Secrétaire du Comité de formation.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport de Trésorerie au 31 décembre 2005

Sylvie de Lattre, 17 mars 2006

BILAN 2005

Nous avions prévu un excédent de 3. 133 €.

Le résultat réel de l'exercice pour cette année est en fait légèrement déficitaire de 3. 598, 90 €. Ce déficit de l'année 2005 reste toutefois minime et s'inscrit dans un bilan tout à fait équilibré et une gestion saine puisque l'excédent financier dégagé en 2004 permet d'amortir sans difficulté toute dépense imprévue ou diminution de recettes.

Les charges ont donc été supérieures à ce qui était prévu : 200. 691 € au lieu de 195. 487 €, soit une différence de 5. 204 €. Les recettes, ont de leur côté, été faiblement inférieures à ce qui était escompté.

NOS DEPENSES ont été plus lourdes que prévues sur certains postes tels que :

- fournitures de bureau (+ 1. 425 €, achat d'un nouveau logiciel) ;
- dépenses d'entretien et de maintenance (+ 2. 604 €. Remplacement de la moquette et travaux d'électricité) ;
- frais de publication pour *Documents & Débats*. (+ 4. 618 € : parution d'un numéro supplémentaire).

Mais notre gros poste de dépense, bien que globalement conforme à ce qui avait été budgété, correspond à l'organisation de la Journée sur *Le Primitif* : frais d'impression, de droits d'auteur, de *mailing* et d'affranchissement (12. 139 €, comptabilisés en 2005). Les dépenses de location de salle et de réception nettement supérieures, par contre, à ce qui avait été prévu, ne figurent pas sur l'exercice 2005 mais sur le budget de 2006.

Nos dépenses ont été plus légères que prévu ou se sont équilibrées en ce qui concerne les frais d'accueil et de réception de nos différentes Journées (Entretiens, Journée des membres, Journée de Lyon,

Débats du Samedi). Il n'y a pas eu cette année d'Entretiens au mois de décembre ni de Journée ouverte mais il y a eu un Débat du Samedi en plus.

LES PRODUITS, eux aussi, ont été légèrement inférieurs à ce qui avait été prévu : 197. 092 € au lieu de 198. 620 €, soit une différence de 1. 527,58 €.

- Les recettes liées aux cotisations des membres et à la participation des analystes en formation sont restées stables.
- Nos produits financiers sont en légère augmentation (+ 737 €).
- Par contre, le produit de la vente des publications des Journées ouvertes a été largement inférieur à ce que nous avions escompté (- 3. 361 €).

Pour conclure ce bilan, il faut mentionner que nous avons, en 2005, renouvelé partiellement notre équipement (achat d'un photocopieur et d'une imprimante) et amélioré l'aménagement du bureau de Madame Mamane.

BUDGET PREVISIONNEL DE 2006

Le cabinet d'expertise ayant réparti les coûts et les revenus de la Journée sur *Le primitif* principalement sur l'année 2006, nos prévisions budgétaires comportent des chiffres nettement supérieurs à ceux de 2005.

Le total des CHARGES s'élève à 241. 184 € (pour 200. 691 € en 2005).

- Le budget consacré aux locations de salles et aux frais d'accueil est supérieur à celui de 2005 de plus de 8.000 €. Ce qui s'explique par les frais de la Journée ouverte.

En ce qui concerne cette Journée, les charges (locations de salle et frais d'accueil) figurant sur le budget 2006, sont de 39.000 €. Elles sont largement supérieures à celle de la Journée ouverte de

2004 (+ 13.000 €), compte tenu des choix que nous avons faits : repas assis pour un nombre important de participants : invités + entrées payantes : 438 personnes.

Ce budget consacré aux Entretiens, Journées, etc..., tient également compte des Entretiens de décembre qui auront lieu cette année.

- Nous avons reconduit le montant des frais de 2005 en ce qui concerne les "missions et déplacements".
- Le budget consacré aux frais de *mailing*, de publication et d'affranchissement sera bien sûr nettement inférieur à celui de 2005 puisque ceux de la Journée ouverte ont déjà été comptabilisés. De même, le coût de *Documents & Débats* devrait être nettement moins élevé (- 3. 500 €).
- Les autres postes (cotisations IPA) devraient encore rester stables cette année.

Les PRODUITS devraient s'élever en 2006 à 245. 740 € (pour 197 .000 € en 2005).

Cette hausse prévisionnelle provient des recettes de la Journée ouverte et des Entretiens de décembre. Les revenus des inscriptions pour *Le Primitif* pris en compte en 2006 sont de 32. 920 € (9. 795 € de recettes ont été comptabilisés en 2005).

Le résultat de l'exercice devrait ainsi être faiblement excédentaire : + 4 556 €.

Le Conseil propose toutefois une augmentation du montant des cotisations des membres ainsi que de la participation des analystes en formation. Les cotisations passeraient de 980 € à 1000 € et la participation des analystes en formation de 490 € à 500 €.

Cette augmentation, légère bien qu'atteignant des chiffres symboliquement marquants, nous semble nécessaire compte tenu du fait qu'elle est la première depuis le passage à l'euro en 2002 (+ 35 euros), il y a donc 4 ans.

Il faut par ailleurs souligner que les montants des inscriptions aux Entretiens et à la Journée ouverte n'ont pas augmenté malgré des efforts importants dans la qualité de l'accueil (repas assis que ce soit à Dosne-Thiers ou au Méridien) qui ont contribué, pensons-nous, au plaisir pris à ces rencontres.

Je voudrais, pour terminer, remercier vivement André Beetschen de m'avoir confié cette tâche au sein de son Conseil. L'exercice ne m'a semblé ni trop difficile ni trop pesant et l'expérience que cela m'a permis de vivre est riche et s'inscrit pour moi dans la complexité de ce qui se joue entre une institution et un parcours personnel.

Merci à chacun des membres du Conseil pour leur présence amicale, chaleureuse et stimulante.

Merci, enfin, et beaucoup, à Sylvia Mamane sans la compétence et la gentillesse de laquelle j'aurais beaucoup peiné !

Le sociétaire : enseigne-t-il ?

Bernard Ducasse

Les *Minutes de la Société de Vienne* constituent la source irremplaçable d'une théorisation qui se développe au fil de discussions entre quelques personnes, dont Freud.

Il est possible d'en tirer un enseignement majeur ; d'emblée toutes les questions qui se posent, dès que l'on essaie de faire de la psychanalyse, sont soulevées et mises en chantier.

Mais, dès que le livre est refermé, elles sont rapidement oubliées, et le retour à cette source induit le plus souvent le sentiment d'une redécouverte.

Ainsi en est-il de la formation à la psychanalyse et de son enseignement.

Si cette question importante fait régulièrement retour, c'est que l'on peut postuler son continuuel refoulement, ainsi que son tressage à un constant travail de la déception qui amène à remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier.

L'enseignement de la psychanalyse, en vue de la pratiquer, est en général un enseignement second, caractérisé d'emblée par l'antécédent. Antécédent de l'expérience d'une cure psychanalytique, et antécédent d'une confrontation à autrui et à la clinique. L'enseignement premier, prodigué à l'école et à l'université soulève les complexes questions de la pédagogie, ou des pédagogies, dont chacun connaît les aléas. Le destin de ce que l'on espère enseigner est le plus souvent incertain.

Un éminent cuisinier français, interrogé un matin sur une chaîne de radio, fit une réponse extrêmement judicieuse, propre à déstabiliser ce qui semble évident. Au questionnement du journaliste qui postulait qu'il avait dû enseigner énormément de choses à ses nombreux élèves, ce maître de l'art culinaire fit remarquer que, pour lui, l'important n'était pas d'enseigner, mais la façon dont chacun de ses élèves pouvait

recevoir ce qu'il disait, l'assimiler et le faire sien. Ici l'attention se déplace du maître au disciple, dans une perspective de respect et de prise en compte de ses capacités, de son originalité, et de ses dons à construire son propre style.

Cette façon sensible de concevoir l'élève et le parcours de son enseignement se retrouve à l'APF, et est le sujet d'une réflexion en mouvement. C'est ce que montre et démontre la lecture de *Documents & Débats*, sorte d'analogue des *Minutes*, pour l'APF.

Arrivé à ce point, il semble intéressant de rappeler brièvement la genèse des conceptions concernant la formation et l'enseignement.

En 1953 une scission a lieu au sein de la S.P.P, qui aboutit à la constitution de la S.F.P.

Les conflits et les désaccords concernent alors spécifiquement les élèves et la question de la formation et de l'enseignement administré, semble-t-il, sur un mode quelque peu autocratique.

Les fondateurs de la S.F.P réalisent rapidement que leur société n'est pas reconnue par l'IPA, et que, de ce fait, ils sont exclus des grands débats psychanalytiques, d'où une série complexe de tractations afin de réintégrer l'IPA. Ceci aboutit en 1964 à la création de l'Association psychanalytique de France, association reconnue par l'IPA, et à l'organisation de l'Ecole freudienne de Paris.

Ce n'est pas l'objet de ces quelques interrogations de détailler la complexité de cette affaire, mais on peut souligner l'importance de la question de l'hégémonie d'un transfert par rapport à la circulation et à l'ouverture aux transferts.

C'est dans cette perspective que l'APF, au cours de débats et de réformes, construit sa façon de former et d'enseigner à la pratique de la psychanalyse, en particulier en supprimant la psychanalyse didactique,

dans l'espoir que l'expérience d'une cure psychanalytique demeure la décision de tel individu, et ne soit pas d'emblée entrelacée dans de complexes enjeux de personnes et de parcours institutionnels, mais en même temps, en laissant dans une certaine indétermination la question du didactique et de son destin, dont il est possible de se demander, s'il ne fait pas un certain retour au travers des cures supervisées conçues sur une modélisation plus proche de la cure personnelle.

Pour celle ou celui qui adresse une demande de formation et d'enseignement à la pratique de la psychanalyse aujourd'hui, reçue comme acceptable par l'APF, l'itinéraire du cursus se dessine, de la façon suivante.

L'acceptation de la demande donne accès à la formation et à l'enseignement.

La formation consiste en deux cures supervisées, dont la supervision est assurée par des membres titulaires. L'enseignement est prodigué au travers de différentes activités, répertoriées annuellement dans un petit fascicule confidentiel, qui ne porte pas de titre - sur la page de garde est inscrit, Association psychanalytique de France, et l'année en cours. Ayant participé au titre de membre sociétaire à un Comité de l'enseignement, j'ai pu noter les difficultés d'élaboration des différentes rubriques, ainsi que la complexité de la classification des groupes de travail. De plus, il m'a semblé que l'attention et la réflexion des participants étaient électivement occupées à l'élaboration du programme, et qu'il était très difficile de remettre en question ce qui semblait établi, voire d'essayer de développer un questionnement au sujet de l'enseignement. Il pourrait être intéressant de se demander quels facteurs et quel type de résistance viennent entraver une potentielle mobilité. Ce Comité de l'enseignement avait organisé une entrevue avec les psychanalystes en formation afin de recueillir leurs impressions et leurs souhaits éventuels quant à l'enseignement. Il semble qu'il ait résulté peu de choses vraiment constructives à l'issue de cette réunion, ce qui n'enlève rien à la valeur de cette initiative, dont l'objet a d'ailleurs été reconduit. La rubrique, "Activités d'enseignement", donne le détail d'un enseignement proposé par l'Institut de formation, réservé aux ana-

lystes en formation à l'A.P.F. Une liste de groupes de travail proposés par des analystes en formation à l'A.P.F., réservés aux analystes en formation à l'A.P.F., et des activités d'enseignement extérieures à l'Institut de formation, ce qui peut paraître surprenant. Le choix du moment et de la participation à une ou plusieurs activités est laissé à l'initiative du psychanalyste en formation. Lorsque deux cures supervisées ont été validées, le candidat peut demander la validation du cursus. Ce moment est original, puisque c'est une des rares situations où peut s'évaluer l'itinéraire et la teneur de l'enseignement de l'impétrant, et l'unique occasion, semble-t-il, où ce dernier rencontre un seul membre titulaire et où le rapport est soumis à l'approbation du Comité de formation, élargi au Collège des titulaires. À noter que la validation du cursus ne donne reconnaissance à aucun statut officiel et que le psychanalyste en formation demeure psychanalyste en formation.

Après la validation du cursus, la personne peut demander à accéder au titre de membre sociétaire.

Pour ce faire, doit être produit un écrit, nommé, peut-être non sans humour, mémoire. Il s'agit du seul moment où l'Association demande au candidat de rédiger un texte clinique écrit et imprimé.

L'accession au titre de membre sociétaire ouvre au statut de *Full Member* auprès de l'IPA. Le sociétaire est reconnu apte à pouvoir faire de la psychanalyse en tant que psychanalyste qui a fait une cure personnelle, et bénéficié d'une formation et d'un enseignement.

Enfin, il est possible de demander à devenir membre titulaire. Celui qui est membre titulaire devient formateur, c'est-à-dire pratique des cures supervisées auprès d'analystes en formation. De plus, le Collège des membres titulaires est la seule instance référentielle pour tout ce qui concerne les garanties institutionnelles de la transmission de la psychanalyse, des entretiens d'admission, des entretiens de candidature, des commissions et des homologations de cursus.

Revenons au membre sociétaire, en commençant par citer un passage du rapport moral du Président de l'APF et Directeur de l'Institut de formation, Pierre Fédida, du 26 Mars 1990 : "l'élection de membre sociétaire signifie que nous reconnaissons tel candi-

dat comme analyste de l'Association, qu'il est en mesure de participer activement à l'Institution (Assemblée générale, Conseil pour certains postes, Comité de l'enseignement et responsabilités d'enseignement, Comité scientifique, aptitudes de représentation extérieure dans certains cas) et surtout que - devenu *Full Member* de l'IPA, il accède à un titre d'appartenance se suffisant à lui-même et pouvant être une "fin en soi". Il paraît intéressant de se questionner quant à la position d'un sociétaire qui penserait que l'obtention de ce titre serait une fin en soi.

N'y aurait-il pas alors confusion avec un titre délivré par une faculté, qui peut cautionner et garantir un savoir, alors que la pratique de la psychanalyse met face à un savoir-faire, sans cesse remis en question ; d'où la nécessité pour le praticien de se confronter aux points de vue de ses collègues, ce que permet la fréquentation de l'Association. Il est possible d'imaginer que le maintien d'un transfert à la psychanalyse, à la théorie psychanalytique, en solitaire, puisse produire un expert de la théorie, mais en aucune façon un praticien, confronté à un patient et au vif de sa présence.

Il est possible aussi d'envisager que cette fin en soi ne représente qu'un moment du parcours, ponctué par des allers et retours, et qui lève des positions ambivalentes et contradictoires.

Le sociétaire qui continue à entretenir une dynamique transférentielle à la psychanalyse et à l'Association va rencontrer les apports, les contraintes et les responsabilités qui en résultent.

C'est dans cette configuration que se pose la question de la participation du sociétaire à l'enseignement de la psychanalyse à l'A.P.F.

Pour la clarté d'un exposé, il est tentant de distinguer nettement la formation de l'enseignement, même s'il s'agit d'un artifice, car l'on sait combien ces deux aspects sont tressés, voire mêlés. Cependant, à titre de fiction, on peut se demander si le cursus d'un candidat n'ayant participé à aucun séminaire ou groupe de travail, c'est-à-dire sans enseignement, au sens de l'APF, pourrait être validé. Il serait possible de surenchérir, en imaginant la situation de celui qui n'aurait jamais lu un texte de Freud. Ce pourrait être un biais elliptique afin d'interroger des points de vue différents

quant à la conception de la formation et de l'enseignement de la psychanalyse. Certains soutiendront que le lieu et le temps de la formation et de l'enseignement sont essentiellement constitués par le cheminement de l'analyse personnelle. Peut-être que la désignation d'"analyse personnelle" tente de recentrer sur une personne, sur un processus psychanalytique et sur le maniement et l'évolution de tel transfert, ce que l'analyse didactique ouvrirait d'emblée à l'enseignement. Cependant, l'analyse personnelle contient un aspect surprenant et déroutant, dans la redondance de la signification, et par rapport à l'esprit même du psychanalytique qui œuvre du côté de l'inconnu et de la déroute, et qui ouvrirait vers l'analyse de Personne, au sens d'Ulysse dans l'Odyssée, ou d'analyse de l'impersonnel. Cependant cette façon de dire est entrée dans la coutume, semble-t-il.

D'autres accorderont une place privilégiée aux cures supervisées, d'autres encore penseront que le devenir analyste procède de la cure personnelle, des cures supervisées, et d'un enseignement. On peut supposer que ce dernier point de vue fédère la majorité des psychanalystes de l'A.P.F., et questionne alors sur ce que l'on entend par enseignement.

À l'extrême, on pourrait parodier Magritte et dire de cette conception de l'enseignement : "cet enseignement n'est pas un enseignement". En effet, ce qui est appelé formation, pour un candidat, peut commencer sans qu'il y ait un enseignement préalable ou concomitant à la psychanalyse. Il ne serait donc pas invraisemblable d'imaginer un analyste en formation qui commencerait une cure supervisée, et pourrait la valider avec un bagage théorique peu fourni.

On pourrait alors postuler que la question de l'enseignement vient s'inscrire dans la perspective où ce qui primerait serait d'estimer les capacités et les potentialités de telle personne à devenir psychanalyste, ce qui demeure toujours un pari. Telle personne qui a bénéficié au préalable de ce qui a été nommé plus haut un enseignement premier, au courant du modèle universitaire, qui vient d'un ailleurs du psychanalytique, qui a réfléchi, à un certain âge, et qui envisage le devenir analyste comme un engagement avec des responsabilités et notamment celles du registre de l'éthique. On ferait confiance à cette personne par

rapport à la question du désir et de la nécessité d'un enseignement, sur le mode : "c'est le fond qui est premier, l'enseignement suivra..."

L'enseignement suivra, et sera laissé à la libre improvisation de chacun, façon de donner reconnaissance au préconscient et à l'inconscient du candidat qui le conduiront au travers des différents transferts, sur les chemins de sa propre construction.

Il importe ici de rappeler ce que l'on trouve dans le Règlement intérieur de l'A.P.F.

- article 20

"L'enseignement est distingué de l'analyse personnelle et des contrôles en tant qu'enseignement notionnel et factuel portant sur la théorie, la clinique et la technique psychanalytique."

- article 24

"Moyens d'enseignement"

Les moyens d'enseignement sont :

Les cours magistraux, limités dans leur nombre et leur durée.

Les séminaires ou groupes de travail réunissant un petit nombre d'étudiants autour d'un ou deux enseignants.

Les séminaires comprenant également des séminaires cliniques et techniques ; les premiers ont pour objet l'étude approfondie d'une ou plusieurs observations cliniques ; les seconds ont pour objet l'étude approfondie et suivie d'une cure psychanalytique.

- article 25

"Les enseignants peuvent être des membres de l'Association, titulaires ou sociétaires et des analystes en formation."

Par rapport à ce qui est noté dans ces articles du Règlement intérieur, il semble qu'aujourd'hui la pratique des cours magistraux ait disparu, malgré la présence de nombreux professeurs parmi nous, et que l'enseignement soit véhiculé essentiellement par le groupe de travail. Un point est à souligner, car certainement caractéristique de l'A.P.F., les personnes qui organisent un groupe de travail peuvent être des membres titulaires, des membres sociétaires ou des psychanalystes en formation.

Le sociétaire qui demeure membre sociétaire, et qui maintient une dynamique vis-à-vis du psychanalytique et de l'A.P.F. se trouve dans une situation nouvelle, dans une sorte de position d'attente quant à l'Association, dont il ne va sortir que si cette dernière lui demande d'intervenir dans telle ou telle fonction. Sorte de groupe de réserve et en réserve, dont les membres sont reconnus psychanalystes par l'I.P.A. et par l'A.P.F., et qui attendent qu'on leur demande de participer à la vie associative. Ce qui arrive puisque je suis en train de m'interroger avec vous, devant vous.

Pour plus de justesse, il importe de considérer les mouvements de tel ou tel sociétaire. Il s'agit d'une formation longue, qui suppose de nombreuses contraintes. Il est possible que la position d'attente soit induite, souhaitée ou maintenue par tel sociétaire. Il importe aussi d'établir une distinction entre les sociétaires qui habitent Paris et ceux qui habitent la province, qui peuvent se sentir à la fois plus éloignés et en même temps soumis à des charges plus lourdes vis-à-vis d'éventuels engagements auprès de l'Association.

Pour plus de justesse encore, il importe de dire que le sociétaire, lorsqu'il le désire, peut organiser un groupe de travail, et participer à l'activité d'enseignement de l'Association. Quant à la participation d'un membre sociétaire à un groupe de travail conduit par des psychanalystes en formation, elle trouve sa justification dans le fait de postuler que, tant que l'on essaie de faire de la psychanalyse, il y a une nécessité d'enseignement, et de plus, il importe de soulever et de souligner le point de vue de tel membre sociétaire qui désire continuer à être enseigné.

Le sociétaire en lui-même, du fait de son existence, est un enseignement, comme témoin et garant du fait qu'effectivement il est possible de parcourir ce cheminement et que manifestement, par rapport au Règlement intérieur de l'Association, la formation a une fin, dont il est le représentant.

Le terme d'enseignement paraît tout à fait opportun lorsqu'il est assorti des particularités qui le spécifient à l'A.P.F., à savoir, toujours second, fondé sur un savoir premier, où la notion de parcours et de maturation est essentielle, sous le sceau de l'antécédent majeur

de l'expérience d'une cure psychanalytique et d'une confrontation souhaitée à la clinique. Avec, de plus, cette dimension de pari, quant au désir et à la nécessité d'aller vers l'enseignement chez le postulant, au travers de la question essentielle des transferts. Enseignement non modélisé sur le mode universitaire, mais dont le paradigme pourrait être le groupe de travail.

Il est possible d'imaginer un autre paradigme, constitué par le groupe de travail et les écrits de Freud. Les écrits de Freud, qui constituent une source inépuisable de réflexions et de commentaires, ainsi qu'un fonds commun pour tout groupe de travail.

Ce dernier peut être conçu comme une forme de base, à partir de laquelle peuvent être déclinées des variantes, comme les mardis techniques, dont l'organisation est assurée par un membre sociétaire, et les débats sur textes confiés à l'initiative de psychanalystes en formation. Activités dont il est important de noter qu'elles ne sont pas organisées par le Comité de l'enseignement, semble-t-il.

Le groupe de travail peut être organisé et animé aujourd'hui par un membre titulaire, un membre sociétaire, ou un psychanalyste en formation, et, souvent, par plusieurs personnes.

Ici, il semble important de soulever la question de ce qui pourrait être garant du psychanalytique. À l'origine, comme fondateur, et comme garant, nous trouvons Freud, et son œuvre. À l'heure actuelle et dans une filiation, nous trouvons l'I.P.A. et l'A.P.F. représentée par ses membres, reconnus comme psychanalystes. Si l'on tient compte du Règlement intérieur de l'Association, on peut se demander s'il ne serait pas souhaitable qu'un membre soit présent dans chaque groupe de travail ?

Cependant, quant à la question de l'enseignement, est-il judicieux de souhaiter un garant ? Quand on sait que d'une certaine façon rien ne peut garantir ? Même si l'on peut évoquer d'un point de vue théorique les *schibboleths* du psychanalytique.

Aujourd'hui, la formation est assurée par les membres titulaires, l'enseignement est l'affaire de tous, membres titulaires et sociétaires et psychanalystes en formation.

Enfin, pour parodier Freud, cette fois-ci, et se référer à un texte important qui aurait pu servir de guide à ces quelques réflexions qui concernent en même temps le destin du psychanalytique, il semble souhaitable, même si c'est une illusion, que la formation ait une fin et que l'enseignement soit sans fin.

Enseigner- Etre enseigné

Journée des membres novembre 2005

Florence Mèlèse

Après un premier mouvement d'enthousiasme à l'idée de pouvoir prendre la parole dans cette assemblée, je me suis trouvée dans une perplexité confinant à l'abattement devant la complexité du sujet qui nous était proposé à Bernard Ducasse et moi-même. La place des sociétaires et l'enseignement à l'APF me paraît être une vraie question mais qui en contient plusieurs : la place des sociétaires au sein de notre Institution, l'enseignement au sein de notre Institution et au final, la question de l'enseignement de la psychanalyse. Peut-on enseigner la métapsychologie et comment la transmettre dans une institution psychanalytique ?

En demandant à devenir membre de l'APF, j'ai décidé de m'inscrire dans une filiation, d'accepter un héritage. Mais sait-on jamais de quoi l'on hérite ? Il m'a donc fallu, pour ce travail, tenter de m'approprier cet héritage avec ce qui était à ma portée : la mémoire de l'APF telle qu'elle peut se laisser saisir à travers les écrits de mes prédécesseurs dans les *Documents & Débats* depuis le début de leur parution.

La question de la transmission et de la formation des analystes a toujours été vive. L'abandon de l'analyse didactique au profit de l'analyse personnelle marque un tournant donnant aux supervisions une place prépondérante pour la formation des analystes. La question des supervisions a été longuement débattue, élaborée et continue de l'être.

Pour ce qui concerne les activités dites d'enseignement théorique et clinique, les activités dites scientifiques, comme ce qui relève de la recherche en psychanalyse, les questions m'ont semblé rester en suspens. Les écrits, en même temps qu'ils tentent d'aborder la dimension indispensable de l'enseignement métapsychologique dans une société d'analystes ne débouchent pas, comme pour les supervi-

sions, sur une élaboration. C'est du moins l'impression que j'en ai eue et qui m'a conduite à penser que ce sujet, "l'enseignement métapsychologique" aurait du mal à se laisser saisir. En conséquence, le débat à propos de la transmission de l'enseignement théorique et de sa place dans l'Institution resterait en retrait. Henri Asséo le signale dans son rapport en proposant que nous élaborions une clinique de l'enseignement.

Je me suis demandé si ce retrait pouvait procéder de l'histoire de la constitution de l'APF.

Dans un premier temps, Nacht dispensait un enseignement qui paraissait peu psychanalytique à certains, ce qui a abouti à une première scission. Puis, Lacan, qui avait une théorie de l'enseignement de la psychanalyse, se mit à le transmettre en lien avec ses recherches métapsychologiques et cliniques. Il délivrait un enseignement et, donc, il avait des élèves. Sa personnalité ainsi que ses dérives ont rendu une seconde scission nécessaire aux yeux de nos aînés. Dans les institutions psychanalytiques, l'enseignement, la transmission de la psychanalyse est le moteur des séparations. L'objet métapsychologique est par essence insaisissable. L'enseignement pourrait donc être le tendon d'Achille des institutions.

Pour ce qui relève de la place des sociétaires et de leur éventuelle responsabilité dans la transmission, il y a peu d'écrits. Devenir membre sociétaire, c'est être admis au sein d'une communauté. Pour certains, c'est aussi le début d'un autre parcours : devenir membre titulaire afin de pouvoir accéder à ce qui semble être l'or de la transmission de la psychanalyse. Ma curiosité sexuelle infantile me pousse à fantasmer qu'il existe un débat permanent entre les membres titulaires qui, seuls habilités à pratiquer les cures supervisées, peuvent en témoigner entre eux. J'imagine qu'à travers les échanges qui ont lieu dans

les commissions d'admission des candidats ainsi que les commissions de validation, la formation des membres titulaires continue sous forme d'une inter-formation.

Nous aurions donc, les sociétaires, à participer à l'enseignement des analystes en formation dans l'Institution. Mais pour nous-mêmes, comment se poursuit la transmission de la chose analytique, comment continuons-nous à nous former au sein de notre Institution, à être enseignés ? Devenir membre sociétaire ne permet pas d'accéder dans l'APF aux lieux où l'on élabore. Des lieux dont je me fais probablement une représentation enfantine, mais qui existent. Faudrait-il alors devenir titulaire afin de pouvoir continuer à se former à l'APF ?

Je fais partie de ces membres qui n'ont pas encore trouvé la justification intime de proposer un groupe de travail dans le programme de l'enseignement de l'APF ainsi que de ceux qui continuent à aller à des groupes de travail réservés aux analystes en formation. Je remercie beaucoup ceux qui m'y ont acceptée bien que je ne relève plus, selon l'avis de certains, de cet enseignement-là. J'y tiens beaucoup car, par ce biais, je reste dans une dynamique d'inter-formation avec les analystes en formation ainsi qu'avec les autres membres du groupe...

Notre cursus de formation est centré autour de l'analyse personnelle, des cures supervisées et de l'enseignement théorique dispensé dans le cadre de l'Institut de formation. La pratique des cures supervisées étant réservée aux membres titulaires, les membres sociétaires auraient la responsabilité éventuelle de l'analyse personnelle des analystes en formation ainsi que celle des enseignements dispensés dans le cadre de l'Institut de formation.

Que représente, pour un analyste ou futur analyste, le désir de venir se former dans une institution analytique ? Le fait que les élèves soient maintenant appelés analystes en formation laisse supposer qu'il est entendu par l'Institution que nombre de candidats au cursus ont déjà une pratique analytique. Ces candidats, outre une ou plusieurs analyses personnelles, ont, pour beaucoup, déjà fait des contrôles de cas d'adultes et de cas d'enfants. Ils ont écumé de nombreux groupes de travail et la théorie analytique leur

est souvent déjà familière.

Mais, ces parcours, déjà riches d'expériences, sont manifestement insuffisants pour certains d'entre nous, pour être analyste au quotidien et pour que l'investissement de la chose analytique puisse rester vivante. Cette pratique est psychiquement coûteuse et son exercice en solo peut devenir un exercice périlleux. Être analyste, c'est toujours l'être en devenir et cela nécessite pour certains de faire partie d'une société, d'en investir les origines et les liens transférentiels afin que le discours sur notre expérience métapsychologique et clinique devienne communicable et partageable.

Être analyste, c'est continuer à le devenir, tenter de donner une forme à ce qui est sans forme. Être analyste, c'est avoir une conscience intime que la capacité de l'analyse se transmet, s'acquiert tout au long de la vie. C'est avoir le désir de se perfectionner, de se façonner, de se renouveler, de continuer à devenir ce que l'on pense être.

En ce sens, venir se former dans une institution psychanalytique, c'est avoir conscience que la pratique de l'analyse doit pouvoir se communiquer pour rester vivante en nous. La psychanalyse est une recherche permanente, tant métapsychologique que clinique. Le désir de chercher, de continuer à se former relève de la transmission. Au risque de procrastiner, on ne peut chercher indéfiniment tout seul. Continuer à devenir analyste relève d'une nécessaire communication psychanalytique entre pairs.

Comme le dit Hélène Widlöcher, dans son rapport sur l'enseignement, la formation peut être comparée à un triporteur dont les roues avant représenteraient l'analyse personnelle et les cures supervisées, tandis que la roue arrière représenterait l'enseignement. Je ne sais plus quelles sont les roues motrices du triporteur mais, en tout cas, il lui faut trois roues pour avancer. L'analyse personnelle, à travers l'expérience du transfert et de l'interprétation, donne la capacité à acquérir une sensibilité à ses propres mouvements psychiques ainsi qu'à ceux de son analyste. Le premier cas clinique que rencontre l'analyste, c'est lui-même. La cure supervisée permet de mettre à jour le fonctionnement inconscient de l'analyste vis-à-vis de son patient. Expérience transférentielle vécue avec le

contrôleur dans laquelle se mêlent les transferts de l'analyste sur son propre analyste ainsi que sur son patient. C'est encore une autre forme d'expérience du refoulement et de l'interprétation. Cette analyse de la relation analytique est destinée à être évaluée par l'Institution. Elle reste néanmoins dans l'intime d'une relation dans le cabinet du contrôleur. C'est pourquoi l'enseignement, les groupes de travail et les séminaires dispensés par le Comité de l'enseignement me paraissent avoir une place fondamentale dans la formation. Ils sont le premier lieu de rencontre directe des analystes en formation avec la communauté des analystes en tant qu'associés. Ils sont le premier lieu de la circulation des mouvements libidinaux, des passions des transferts et des idéaux. Ils peuvent, de ce fait être investis, surinvestis ou désinvestis à la mesure du transfert sur l'Institution qu'ils incarnent pour l'analyste en formation.

Au cours de mon propre cursus, les supervisions ont occupé une place importante. De ces séances d'élaboration commune, je sortais toujours affectée, mise au travail par les différentes perspectives qui ne m'étaient pas apparues dans la solitude de mon bureau.

Dans les groupes de travail de l'APF, je ne me sentais pas à mon aise, si bien que je n'y prenais pas de plaisir. Sur les conseils de mon premier contrôleur, j'allais travailler dans des groupes théoriques d'une autre institution. Cette expérience, loin de la maison-mère et des transferts sur mon analyste et sur mon contrôleur (mais pas si loin quand même) me permit de découvrir le plaisir de travailler la théorie. Les transferts qui se jouaient pour moi dans ces groupes étaient différents de ceux qui se jouaient dans mon Institution de formation. Dans cette dernière, je me sentais trop aux prises avec la pulsionnalité et les enjeux narcissiques du groupe.

Je pense que travailler la théorie dans un groupe, et dans son Institution, est en soi une interprétation et que les mouvements transférentiels qui s'y déploient peuvent, pour certains et à certains moments de leur parcours, fonctionner comme interprétation sauvage. D'autant plus quand les problématiques de la rivalité, du meurtre du père qui sont au cœur de la dynamique institutionnelle ne sont pas suffisamment

analysées. Cette difficulté à participer aux groupes tenait aussi au poids du cursus. J'avais du mal à penser dans un cadre imposé et les sujets proposés à l'époque ne correspondaient pas toujours à mon questionnement. Comme je n'étais pas seule dans ce cas, nous constituâmes un groupe d'élèves qui dura de nombreuses années : une manière de nous former et de chercher en toute liberté. Nous abordâmes successivement les questions de l'angoisse et de la mémoire puis du sexuel dans la psyché.

Nous étions un certain nombre à penser qu'il n'y avait pas suffisamment de lieux pour discuter des productions de nos auteurs. Nous proposâmes à l'APF de modifier les "jeudis sur texte" afin que ce soient les analystes en formation qui choisissent et discutent les textes. L'idée fut retenue. Forts de notre lancée, nous nous mîmes à réfléchir à l'idée de faire un journal interne à l'APF qui, sous la forme d'une correspondance entre pairs nous permettrait de réagir aux conférences scientifiques ainsi que de nous communiquer des fragments de nos perplexités cliniques ou théoriques. L'idée étant que, d'un numéro à l'autre, nous pourrions nous répondre. Nous présentâmes le numéro 0, mais ce projet-là ne fut pas accepté... Nous n'étions probablement pas prêts. De mon trajet comme analyste en formation je garde une impression de grande liberté.

Entrer dans une institution analytique et y faire sa place ne relève pas seulement de l'analyse personnelle et des supervisions mais, essentiellement, de la capacité à mobiliser en soi le transfert à l'Institution qui se cristallise dans les groupes sur notre objet de travail, la recherche clinique et métapsychologique. Ces groupes qui sont le moteur de la désidéalisée.

Qu'est-ce que l'enseignement dans une institution psychanalytique ?

La métapsychologie de Freud procède de sa découverte de l'inconscient. Elle s'enrichit, se modifie, se révisé tout au long de sa pratique clinique. À travers cette dernière, Freud tente de donner une forme à la dynamique de la psyché humaine, d'en faire un objet de pensée, un outil clinique utilisable pour lui-même ainsi que pour ses pairs. La métapsychologie est en ce sens à l'origine de la communication psychanalytique : elle est issue du transfert de Freud sur

ses patients ainsi que de son transfert sur une communauté à convaincre. Elle est la scène originaire de la psychanalyse.

Enseigner la théorie ne consiste pas à transmettre un savoir. Il s'agit d'apprendre à lire les textes au même titre que l'on apprend à lire le texte d'un rêve, à écouter ce que l'on lit et à l'entendre comme dans une séance d'analyse : déplacements, condensations, interprétations. La lecture et l'élaboration de la théorie se fait dans une dynamique transférentielle. Lire un texte, c'est pouvoir, comme dans la situation d'écoute analytique, en saisir les aspérités et les interpréter. Et, comme avec nos patients, bien que de multiples interprétations puissent nous venir à l'esprit, une seule est retenue, déterminée par ce moment du transfert. La métapsychologie, au même titre que son objet, l'inconscient, est un mouvement, une prise et une perte de forme. Entendue en dehors du mouvement et de la perte, elle devient rhétorique, ce qui n'est pas notre objet dans une institution psychanalytique.

Enseigner la théorie, c'est tenter de faire qu'elle devienne à terme une langue intermédiaire, une langue commune, un dialecte entre analystes, une autre langue que la langue personnelle. Penser psychanalytiquement, c'est avoir un discours intérieur sur les mouvements psychiques perçus lors de la régression transférentielle. Un discours intérieur issu de la sensorialité préconsciente de l'analyste en écoute et dont il puisse être fait état à la communauté. Passer du discours intérieur à la communication psychanalytique nécessite la constitution d'une langue commune avec toute la dimension de l'aléatoire du langage quand il tente de rendre compte des mouvements du préconscient. Pour les enfants auxquels on a transmis la musique, les sons déclenchent des perceptions qui s'incarnent par le biais des notes, des modes, pour constituer une mélodie avec ses harmoniques. La perception de la mélodie est propre à chacun, mais les harmoniques sont universelles. Transmettre la théorie psychanalytique consiste à tenter de mettre des mots sur les harmoniques de la perception transférentielle afin de les rendre communicables. Avec toujours un écart entre ce qui est perçu et ce qui peut en être dit.

La métapsychologie est la référence que nous utilisons dans le quotidien de notre pratique clinique. Il

me paraît donc difficile de séparer la recherche métapsychologique de la recherche clinique. Nous écoutons, souvent pendant des années, toujours la même histoire. Mais nous entendons, au fil de notre transfert et de notre propre régression, de subtiles modulations qui transforment cette histoire en un grand voyage. En buttant sur les cailloux de petits chemins, nous marchons lentement mais, parfois, pour aller très loin. Enseigner la théorie procède du même cheminement. Il faudrait transmettre une manière de lire, toujours la même chose, mais toujours autrement. Il faudrait sentir, à travers les mots, et, selon le point de vue du moment, différent pour chacun d'entre nous, les harmoniques du discours qui correspond à l'actualité de notre clinique afin de pouvoir le mettre en commun. S'accorder, en quelque sorte, pour que notre langue commune fasse sens dans la langue de l'autre et que la théorie ne devienne pas un mode de défense. Travailler les textes théoriques exige que nous ayons toujours nos patients en perspective, mais aussi nous-même comme analysant. En cela, le travail théorique est une interprétation pour l'éternel analysant qu'est l'analyste.

Comme analyste en formation il nous avait été possible de faire des groupes entre pairs pour aborder les questions théoriques qui nous tenaient à cœur à l'époque... En tant que membre sociétaire, j'ai peu de recul, mais les possibilités d'inter-formation me paraissent réduites au sein de l'APF. Nous pouvons enseigner, mais sans pouvoir continuer à être enseigné puisqu'il n'existe pas de lieu d'inter-formation et de recherche pour les sociétaires.

L'APF favorise à juste titre la quête de ce qui relève de l'étranger pour éviter les modèles, les moules, les formations maison. Mais, peut-être qu'au fil des générations qui se succèdent et qui, bien qu'ayant la même origine, n'ont pas eu les mêmes parents, ni les mêmes grands-parents, cette position est devenue un peu trop radicale. Au cours des conférences du mercredi à Vienne, Freud et ses contemporains travaillaient sans concessions, se nourrissant de la diversité de leurs positions. Les théories post-freudiennes et leurs formidables ouvertures témoignent de moments de recherche théorico-clinique, prises dans le transfert à

Freud mais dégagées de l'inhibition. La proximité des générations a peut-être permis que les enfants et petits-enfants du maître se rebellent. L'agressivité pousse à grandir et à créer. Et si nous dénonçons les travers de leurs théories, nous ne pouvons nier qu'elles font partie de notre patrimoine. Même si c'est pour encore revenir à Freud, le détour par ces recherches nous pousse à affiner notre lecture.

Incidentement il me vient une autre question : tous les membres sont déclarés dans le *Roster* ainsi que sur le site de l'APF comme pairs, mais, dans l'Institution, je ne sais pas si je peux parler de parité entre les membres sociétaires et titulaires.

Pour en revenir à la recherche au sein de l'APF, je trouverais important d'organiser des groupes de formation-transmission horizontale pour travailler sur les sujets qui nous occupent. Nous le faisons, bien sûr, à l'extérieur de l'APF et cela est probablement une bonne chose, mais ce fort investissement ailleurs n'entraîne-t-il pas une perte d'investissement et d'énergie pour notre Institution ? Il me semble qu'il faut chercher toujours et qu'enseigner en découle. J'en reviens donc à la question de l'inter-formation des membres sociétaires. Comme je le disais au début de mon exposé, il me semble qu'entre les membres titulaires il existe un débat tant clinique que théorique à propos de l'admission des analystes en formation au cursus, de la validation des contrôles, de l'homologation ainsi que de l'élection des membres. Au sein des réunions des différents comités, il doit y avoir une dynamique de recherche qui tient lieu d'inter-formation et cet échange est un moteur qui pousse à travailler encore. Il n'y a pas à ma connaissance de dynamique d'inter-formation et de recherche entre les sociétaires et les titulaires sauf, peut-être, pour les sociétaires sollicités au sein de certains comités.

J'ai du mal à m'imaginer en position de transmettre un savoir théorique qui ne procéderait pas du mouvement d'une recherche. Bien sûr, comme nombre d'entre nous, je travaille sur les sujets qui m'importent avec des collègues en dehors de l'APF. Il est vrai que travailler ailleurs est un mouvement productif et indispensable. Le voyage enrichit. Il implique le retour. Mais il ne faudrait pas que le voyage se transforme en exil.

Pourrions-nous imaginer un comité de recherche pour les membres, toute hiérarchie confondue, qui permette de ramener au sein de notre Institut certains groupes qui élaborent ailleurs, un comité de recherche qui donne envie à certains d'entre nous de chercher ensemble ? Nous pourrions peut-être alors, comme de vieux cliniciens chercheurs n'ayant plus rien à démontrer, avoir pour seul souci de faire avancer la recherche métapsychologique et clinique. Nous prendrions peut-être du plaisir à travailler ensemble. L'analyse est sans fin. Je crois pour ma part qu'un tel mouvement permettrait, en tout cas aux sociétaires, d'investir plus naturellement l'enseignement des analystes en formation dans l'Institution.

Les questions de la recherche métapsychologique et de la clinique sont liées. La question de l'enseignement de la clinique me semble peu abordée à l'APF.

Au terme de notre formation d'analyste, nous avons bénéficié de la transmission de notre analyste ainsi que de deux contrôleurs. Trois types de transferts "névrotiques" pour pouvoir ensuite trouver notre propre style. Je pense que l'intuition de la clinique du cas s'acquiert au fil d'une très longue expérience issue de la confrontation avec de nombreux patients présentant nombre de pathologies souvent considérées comme en marge de la psychanalyse. Le travail avec des patients psychotiques, limites, et la pratique avec les enfants nous poussent à travailler, encore et encore, la théorie et la technique de la psychanalyse, à aller au-delà, aux limites. Freud a d'ailleurs construit la métapsychologie à partir de ce type de cas.

L'intuition du cas procède d'une mixture des perceptions sensorielles entre deux psychés. Notre psyché se laisse affecter par de micro détails en lien avec le visuel, l'odeur, le son de la voix, le mouvement. C'est une forme étrange de communication préconsciente qui se remarque surtout lors des premiers entretiens. C'est elle qui nous permet d'affirmer parfois qu'après avoir reçu un patient, une première fois, nous avons bien souvent une idée de ce que sera la stratégie de la cure.

L'intuition du cas peut rester dans l'indicible. Je crois cependant que l'expérience permet à certains de se constituer un discours intérieur, puis un discours métapsychologique sur cette expérience-là et qu'el-

le mérite d'être transmise. Cet enseignement-transmission de la clinique que nombre d'entre nous avons l'habitude de faire dans d'autres lieux où nous exerçons notre art de cliniciens me paraît très utile. Il me semble que l'intuition du cas relève du féminin du transfert de l'analyste, mais ce n'est pas le lieu, aujourd'hui, pour en dire plus. Si ce n'est de proposer un groupe de recherche sur ce sujet-là, et puis, pourquoi pas, sur la métapsychologie et la clinique des premières fois.

L'annuel de l'APF pourrait-il aussi être le support de la recherche qui s'effectuerait dans l'APF ? Au passage, je remarquais que sur la première page de notre programme annuel figurent : "activités scientifiques", "activités d'enseignement", puis "Conseil, Institut et formation" pour finir par "liste des membres". Une rubrique "activités de recherche" n'aurait-elle pas sa place dans la rubrique "activités scientifiques" ?

L'enseignement de la psychanalyse me paraît, dans le même registre que son objet, l'inconscient, un objet insaisissable. Une manière de l'approcher passe par la recherche métapsychologique et clinique. La recherche à l'extérieur de l'APF ne me paraît pas éviter l'influence des maîtres. Certains ont besoin d'être des maîtres et d'autres ont besoin d'en avoir, parfois pour un temps, parfois pour toujours. Les effets de groupe dans l'institution le montrent. Je pense que nous cherchons ailleurs, du fait de notre histoire, avec l'illusion de préserver l'institution, au risque de la vider de sa créativité.

Il pourrait paraître risqué de vouloir modifier les équilibres acquis dans une institution, mais faut-il continuer à craindre les conflits ? Ne sommes-nous pas dominés par des craintes fantasmatiques car nous n'ignorons pas que les moments conflictuels de notre histoire ont été la source d'une grande richesse.

Le privilège subjectif

Vincent Descombes

Il nous arrive souvent, à nous autres philosophes, d'être invités à répondre à une question ainsi formulée : êtes-vous du camp qui défend la subjectivité humaine contre les puissances qui la menacent (l'objectivation scientifique, l'autoritarisme dogmatique) ? Ou êtes-vous de ceux qui dénoncent les illusions subjectivistes ?

On tient alors pour acquis, en posant cette question, que la *subjectivité* fait débat, qu'il y a deux camps et que l'important est de se déclarer pour l'un ou pour l'autre. Pour ma part, je suis incapable d'entrer dans une discussion qui commence ainsi. En effet, une telle entrée en matière fait comme si nous avions une notion suffisamment nette de ce que c'est que la subjectivité.

Qu'est-ce que nous sommes censés défendre quand nous nous disons défenseurs de la subjectivité ? Est-ce que défendre la subjectivité, c'est quelque chose comme défendre la liberté de conscience, le droit à la dissidence, à être seul de son avis ? Ou est-ce que c'est défendre la vitalité des individus, la spontanéité, le génie inventif que chacun doit pouvoir cultiver s'il le souhaite ? Ou est-ce placer sur les épaules de chacun la lourde charge d'une responsabilité personnelle envers tout ce qui existe, sinon peut-être quant au fait brut de l'existence, mais du moins quant au sens de cette existence ?

Est-ce que critiquer la subjectivité, c'est dénoncer les errements de l'amour de soi ? pointer les illusions attachées à l'égotisme ? s'en prendre à la "belle âme" et aux sophismes des bonnes intentions ? Ou est-ce vouloir s'émanciper d'une tradition philosophique qui a cherché à penser les révolutions modernes (dans les sciences et dans les formes de vie) à partir d'une théorie solipsiste de l'esprit ?

Quand nous sommes philosophes, nous ne sommes pas des physiciens : nous ne pouvons pas renvoyer

notre interlocuteur à des phénomènes familiers (analogues à la gravitation, aux échanges thermodynamiques, aux phénomènes électriques) que nous aurions à étudier. Nous ne pouvons pas partir du fait qu'il y a du subjectif comme le physicien part du fait qu'il y a des processus physiques. Nous devons *introduire* le concept de subjectivité, c'est-à-dire élucider l'emploi du lexique de la subjectivité ou du "pour soi". J'appelle cette élucidation "philosophie de l'esprit subjectif", reprenant ici le titre d'une division de l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* de Hegel.

1. Les verbes psychologiques

Pour introduire la notion de "subjectivité", je partirai d'une remarque de Wittgenstein sur la logique respective des verbes "croire" et "savoir". Il note que certaines assertions possèdent ce qu'il appelle une "vérité subjective".

Il serait exact de dire que "Je crois..." possède une vérité subjective, mais que "Je sais" n'en a pas (*De la Certitude*, §179).

L'assertion "Je crois que *p*" possède une vérité subjective, à la différence de "Je sais que *p*", car cette dernière n'est pas incorrigible par autrui. On peut en effet s'aviser après coup qu'on avait tort de dire : "Je sais que *p*." Parfois, il aurait fallu dire : "Je crois savoir que *p*." En revanche, on pourra s'aviser qu'on a eu tort de dire "Je crois que *p*", mais ce sera parce qu'on a eu tort de le croire, pas parce qu'on a cru à tort qu'on le croyait et qu'on s'est aperçu ensuite (à je ne sais quel indice ou signal) que, tout compte fait, on ne le croyait pas.

Supposons que j'affirme sincèrement que *je sais* qu'il va pleuvoir. Que peut-on en conclure ? Que savons-nous alors avec certitude, nous qui entendons cette assertion ? Tout ce qu'il est vrai de dire de moi se

réduit d'abord à : "Il *croit savoir* qu'il va pleuvoir". Supposons en effet que vous puissiez dire de moi : "Il sait qu'il va pleuvoir". Dans ce cas, vous savez du même coup qu'il va pleuvoir. En disant de quelqu'un "Il sait", nous lui accordons une autorité épistémique sur quelque chose. Or cette autorité épistémique sur le fait extérieur de la pluie, nous ne l'accordons pas à quelqu'un sur la seule base de son assertion " Je sais ", et c'est justement cela qui fait que "je sais" n'a pas de vérité subjective. Autrement dit, il n'y a pas d'accès *subjectif* à un fait tel que celui de la pluie, pas de passage possible (que ce soit pour vous ou pour moi) de "Je sais qu'il va pleuvoir" à "Il va pleuvoir". Du coup, celui qui dit "Je sais que *p*" s'expose à ce qu'on lui demande une justification de son assertion. Qu'est-ce qui lui permet de revendiquer l'autorité épistémique qui s'exprime dans son "je sais" ? Mais le sujet d'une croyance, lui, n'a pas à fournir la preuve qu'il croit effectivement ce qu'il lui semble croire, tout ce qu'il peut avoir à expliquer est la raison de sa croyance (pourquoi juge-t-il que *p* ?). Du seul fait d'être le sujet d'une croyance qu'il présente comme sienne en parlant à la première personne, il est dispensé d'avoir à prouver qu'il est bien dans cet état de croyance.

Et puisqu'une vérité subjective — une vérité concernant le sujet de l'assertion plutôt que son objet — s'attache à "je crois", il semble y avoir un accès direct du sujet à certains de ses états pourvu qu'ils soient indépendants de la manière dont les choses se présentent dans le monde extérieur. Accès réservé à celui qui croit pour la raison que c'est lui qui est le sujet de sa croyance.

Ainsi, il y a un sens de "subjectif" dans lequel l'expression d'une croyance par son sujet est subjective : il n'y a pas de place pour une correction par autrui. La question est alors de savoir si cette incorrigibilité s'explique par une connaissance spéciale que le sujet aurait de ses propres états.

Le fait que quelqu'un dise sincèrement qu'il croit que *p* suffit à nous garantir qu'il le croit. Car c'est précisément cela que nous appelons une croyance. Nous donnons ce nom de croyance à ce qu'un sujet exprime quand il est invité à nous donner son opinion ou à se prononcer sur un point de fait. Dans ce cas, la

parole même du sujet fixe ce qu'il est vrai de dire de lui à la première personne. Par conséquent, le sujet de ma croyance jouit d'un privilège. Nous dirons donc : ce serait méconnaître le fait de la subjectivité que de prétendre pouvoir décider de ce que croit véritablement quelqu'un sans lui demander de s'exprimer lui-même. Toutefois, le *privilège subjectif* dont jouit le sujet d'une croyance n'existe qu'à la première personne de l'indicatif présent du verbe "croire".

Or le verbe "croire" n'est pas le seul auquel soit attaché un privilège subjectif (à la première personne de l'indicatif présent). Wittgenstein a donné le nom de "verbes psychologiques" à tous les verbes présentant, comme il l'explique, une "asymétrie" entre la première et la troisième personne (de l'indicatif présent) du point de vue de la justification. Si je dis de quelqu'un qu'il a une telle croyance, on peut me demander ce que j'en sais, sur quoi je me fonde pour lui attribuer cette croyance. Mais si je le dis de moi-même, je n'ai pas de preuve à donner, pas d'indices à relever, pas de découverte à faire. Il en va de même de verbes tels que ceux que j'emploie pour dire : "je pense à lui", "je me souviens de cette affaire", "j'imagine un palais", "je me propose de voyager", "je sens une douleur dans le dos", "je vois du rouge", etc.

D'où vient-il que le sujet, du seul fait qu'il s'agit de lui, est dans cette position privilégiée ? Le nom qu'on donne à cette capacité à parler ainsi de soi sans pouvoir être corrigé par autrui ou par les faits est celui de *conscience de soi*. Notre problème est donc de dire en quoi consiste pour quelqu'un la capacité de manifester une conscience de soi. Autrement dit, de déterminer avec le privilège d'une vérité subjective s'il croit que ..., s'il désire que..., s'il se souvient que ..., s'il a l'intention de faire que ..., s'il éprouve du plaisir à faire que ...

2. La conscience de soi

Il est tentant d'assimiler la *conscience de soi* à une *connaissance de soi*. C'est ce que fait la philosophie traditionnelle du sujet réflexif. Elle explique le privilège subjectif par un privilège cognitif : le sujet a un accès direct à ses propres états mentaux (ou états de conscience). Il est directement en *contact cognitif* avec lui-même (par un organe de sens interne qui lui permet d'apercevoir ses propres états).

Je me contenterai de rappeler l'objection qui fait qu'aujourd'hui cette doctrine est largement discréditée : si la conscience de soi était une connaissance de soi, le privilège subjectif (le fait d'être incorrigible par autrui) serait une forme d'*infaillibilité*. Le sujet serait immunisé contre des erreurs le concernant. Or nous voyons bien en quoi consiste une erreur sur les croyances exprimées à la troisième personne : je vois Pierre prendre un parapluie et j'en conclus à tort "Pierre croit qu'il va pleuvoir" (alors qu'en réalité, il se saisit du parapluie pour le rendre à son propriétaire). Mais que serait une erreur commise par le sujet s'exprimant à la première personne ? Quels sont les indices qui auraient induit le sujet en erreur, puisque, précisément, il n'a pas fondé sa déclaration "Je crois ..." sur l'observation de sa conduite ?

Plusieurs philosophes (Ernst Tugendhat, Robert Brandom, Charles Larmore) ont soutenu que le privilège subjectif n'était pas d'ordre cognitif mais pratique. Le sujet ne jouit pas de ce privilège en tant qu'observateur de soi-même, mais en tant que maître de ses destinées, en tant qu'ayant à fixer lui-même, par une autodétermination, le contenu de ses positions subjectives. D'après ces penseurs, il faudrait remplacer la théorie cognitive de la conscience de soi par une théorie volontariste ou, si l'on préfère, existentialiste : il appartient au sujet de se déterminer et de se définir lui-même. Le sujet est donc le seul à pouvoir dire ce qu'il croit parce que sa croyance l'engage. Si par exemple quelqu'un croit qu'il va pleuvoir, il est déjà engagé, il *doit* croire que s'il sort se promener, il sera mouillé.

Cette conception existentialiste de la conscience de soi suscite une objection générale : elle nous attribue des engagements que nous n'avons pas véritablement souscrits. Pour que quelqu'un soit engagé, il faut qu'il ait *fait* quelque chose dont résulte cet engagement. Mais tant que quelqu'un n'a rien fait, il n'est pas encore entré dans le monde des conséquences normatives. Le simple fait d'avoir une croyance ne m'engage encore à rien, car croire quelque chose n'est pas encore faire quoi que ce soit, tant que cette croyance ne s'exprime pas d'une façon ou d'une autre (dans mes jugements ou dans ma conduite). Il faudrait par exemple avoir fait part de sa croyance à d'autres pour être engagé à leur égard : ce n'est pas

l'état de croyance qui engage, c'est la communication de sa croyance (elle engage par exemple à les informer que je me suis trompé s'ils se fondent sur moi pour organiser leurs propres entreprises).

3. L'esprit subjectif

On trouve un même présupposé derrière les deux théories rivales de la conscience de soi, la cognitive et la volontariste. Le rapport est toujours celui que pose une action réfléchie. Pour la théorie cognitive du rapport à soi, le modèle est celui du sens intime : un sujet sentant entre en contact (au moyen d'un organe mental) avec un objet senti. Pour la théorie volontariste qui fait de ce rapport à soi une affaire pratique : de nouveau, le rapport est d'un sujet actif à un objet qui reçoit cette action. Le modèle est alors celui d'un agent qui impose une forme à une matière ou encore, comme on dit parfois en termes plus formels, qui impose une détermination à une chose qui n'était pas encore déterminée sous ce rapport. Par exemple, pour reprendre un exemple célèbre, on dira que c'est seulement *pour les autres* que Jean est garçon de café. Pour soi, Jean n'est pas garçon de café s'il ne s'interprète pas ou ne se définit pas comme étant justement cela. Subjectivement, être garçon de café, c'est faire le garçon de café (comme on dirait en français méridional) ou plutôt se *faire* garçon de café.

Dans les deux cas, la grammaire du rapport à soi est fixée comme étant celle d'un verbe réfléchi. Du côté de la théorie cognitive, on dit : le sujet se connaît, se perçoit, s'éprouve. Du côté de la théorie volontariste, on dit plutôt : il se détermine, il se définit, il se choisit, il se veut.

Il convient de poser une question préalable : nous définissons la subjectivité par le rapport à soi, le "pour soi", mais n'y a-t-il qu'une façon d'être en rapport à soi ? Le rapport à soi est-il toujours un rapport réflexif, autrement dit un rapport établi par une action du sujet sur lui-même ? On peut se tourner ici vers la philosophie hégélienne de l'esprit subjectif. Comme on sait, Hegel définit l'esprit subjectif par le rapport à soi, mais il distingue plusieurs formes de rapports à soi (*Encyclopédie*, § 387). Un traité de l'esprit subjectif doit selon lui considérer d'abord "l'esprit naturel", c'est-à-dire s'intéresser à l'être humain sous l'aspect

de l'animalité ou de la naturalité. Il considérera ensuite l'esprit subjectif tel qu'il se manifeste comme conscience (*Bewußtsein*), donc dans des états mentaux qui donnent lieu à une opposition entre soi (sujet) et autre que soi (objet). Enfin, ce traité se tournera vers l'esprit qui est pleinement rapporté à soi parce qu'il existe pour soi, qu'il est "sujet pour soi". Dans la conscience de soi, explique Hegel, le sujet n'est plus *objet* pour lui-même, mais bien *sujet*.

L'intérêt d'une philosophie de l'esprit subjectif comme celle de Hegel est de nous rappeler que nous ne pouvons pas en rester à la notion purement *formelle* du "rapport à soi". Sans doute, il y a manifestation d'un "esprit subjectif" partout où le sujet ne peut se montrer vivant et actif qu'en étant *rapporté* à lui-même. Mais est-ce de la même manière qu'un sujet se rapporte à lui-même lorsqu'il rêve ou qu'il se trouve dans un état de transe hypnotique, ou encore de somnambulisme (conscience intransitive d'un esprit encore naturel), lorsqu'il éprouve une sensation (conscience transitive d'un objet) ou enfin lorsqu'il raisonne librement (conscience de soi) ? Il n'y a aucune raison de juger que le privilège subjectif doit toujours s'expliquer de la même façon. Il convient donc d'explorer la *diversité* des genres de rapport à soi que la philosophie rassemble sous le titre général de la subjectivité.

Or il est remarquable que Hegel nous invite à concevoir une forme de rapport à soi qui précède l'opposition qui définit la transitivité : l'esprit naturel est dans un rapport *immédiat* à soi. Et qu'il réserve le nom de conscience de soi à une forme de rapport à soi qui n'a plus rien de transitif puisque le sujet s'y rapporte à lui-même comme à un *sujet* et non un objet. Si l'on prend au sérieux ces différences, il faut en conclure que dans le rêve (côté naturel) ou dans la conscience de soi, le sujet ne fait aucune action réfléchie, aucune réflexion sur lui-même, même si nous exprimons ces formes mentales par des verbes réfléchis (le rêveur s'imagine ..., l'homme se décide à ...).

La grammaire philosophique fait une différence entre des constructions que la grammaire du linguiste ne distingue pas, par exemple entre la transitivité de "pendre le voleur" et celle de "chercher le voleur". Je ne peux pas pendre un voleur s'il n'existe pas, mais je

peux chercher un voleur qui en réalité n'existe pas (cf. Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, §462). "Pendre" possède la transitivité d'un verbe de causation, "chercher" celle d'un verbe intentionnel. Cette remarque grammaticale permet de concevoir un test permettant de déterminer si un verbe qui se présente, d'après sa "grammaire de surface", comme un verbe transitif, est véritablement un *verbe d'action transitive* (un verbe signifiant une action *sur un objet*, comme par exemple l'action de pendre le voleur) ou un *verbe d'état transitif* (comme "avoir" dans le sens de "posséder"). Ne s'agirait-il pas d'un verbe faussement transitif, d'un verbe qui ne pose nullement le rapport du sujet à l'objet de son acte ?

4. La philosophie de l'esprit comme philosophie de l'action

Charles Taylor a proposé de lire la philosophie de l'esprit de Hegel comme une *philosophie de l'action*. Je reprends à mon compte cette idée : c'est dans le cadre d'une réflexion philosophique sur l'agir humain que nous pourrions élucider notre notion du sujet comme agent *conscient de soi*. Cela veut dire que le paradigme d'une conscience de soi est à chercher dans l'explication que quelqu'un peut donner de ce qu'il fait, de ce pourquoi il le fait, de ce comment il fait, et ainsi de suite. Dans son analyse du concept de "volontaire" (*Éthique à Nicomaque*, III, chap. I), Aristote note qu'une action peut être faite tout à la fois *volontairement* (sous tel aspect) et *involontairement* (sous tel autre). L'auteur d'une action volontaire peut plaider qu'il ignorait telle ou telle circonstance de son action, et que, sous ce rapport, il n'a pas fait volontairement ce qu'il a fait. Par exemple, explique Aristote, je peux volontairement communiquer une information à quelqu'un qui m'interroge. Il se trouve que cette information était secrète et que c'est donc trahir le secret que de la communiquer. Mais je ne savais pas que c'était secret. Si je l'avais su, je me serais bien gardé d'en parler. Ainsi, par mon action (une seule et même action), j'ai volontairement fait savoir quelque chose et involontairement trahi le secret.

Aristote note qu'un agent peut ignorer certaines circonstances qualifiant son action, mais qu'il ne peut pas ignorer qui est l'auteur de son action volontaire

(*Éthique à Nicomaque*, 1111a6-8). "Comment quelqu'un pourrait-il s'ignorer lui-même ?" Telle est donc la forme cardinale de la conscience de soi. Il y a quelque chose qu'aucun sujet ne peut méconnaître : il est lui-même l'auteur de sa propre action. Si quelqu'un se demande : "Qui a fait cela ? Serait-ce moi ?", c'est que, pour une part au moins, il ne s'agit pas entièrement de son action.

C'est pourquoi la question "Qui ?", ou *question du sujet*, ne peut être posée qu'à la troisième personne. Le roi Laïos a été tué, qui l'a tué ? C'est une question qu'Œdipe lui-même peut se poser, justement parce qu'il identifie l'action en question comme un événement subi par le roi Laïos et qui sera donc rapporté à la voix passive. En revanche, il n'y a pas de sens à se demander : qui est l'auteur de *mon* action ? La réponse est déjà dans la question. Notre test linguistique (voir ci-dessus, §3) s'applique ici pleinement : il y a bien eu une action transitive, puisque nous pouvons raconter ce qui s'est passé à la voix passive (en identifiant un *patient*, le roi Laïos, et une *action*, celle de tuer), ce qui ouvre l'espace dans lequel peut prendre place la question du sujet : " Qui est l'auteur de ce qui a été fait ? "

5. Les catégories du rapport à soi

L'analyse aristotélicienne de l'acte volontaire peut facilement être développée dans une rhétorique de la plaidoirie. Que peut soutenir un avocat dont le client est accusé d'avoir commis un délit et ne conteste pas avoir fait l'acte qui lui est reproché ? Cet avocat cherchera à présenter l'action en cause comme ayant été innocente sous les aspects où elle était volontaire et involontaire sous les aspects où elle est effectivement délictueuse.

L'avocat se servira ici de la liste des questions qu'esquise Aristote dans son chapitre de *l'Éthique à Nicomaque*, à savoir, à propos d'une chose faite :

- (1) Qui l'a fait ? (C'est la question du sujet.)
- (2) Qu'est-ce qui a été fait ? (C'est la question du genre d'action.)
- (3) A quoi cela a-t-il été fait (C'est la question de l'objet.)
- (4) Avec quoi cela a-t-il été fait ? (C'est la question des moyens.)

(5) En vue de quoi ? (C'est la question de la finalité.)

(6) De quelle manière cela a-t-il été fait ? (C'est la question de la manière.)

Chacune de ces questions porte sur ce qui a été fait, sur ce qu'a été l'action. Un philosophe pourra dire dans son idiome ontologique : sur l'être de telle action particulière. Ces questions correspondent donc à ce qu'on pourra appeler des *catégories* de l'action.

Je peux maintenant pousser plus loin l'idée selon laquelle la philosophie de l'esprit conscient de soi est une philosophie de l'action. La table des catégories de l'action qui a été esquissée ci-dessus nous permet de faire deux remarques.

D'abord, nous nous apercevons que la philosophie classique de la subjectivité (de l'existence pour soi) a choisi de s'enfermer dans le rapport du sujet à l'objet : il y aurait privilège subjectif chaque fois que le sujet actif a pour objet lui-même. Je me propose de contester cette décision qui se révèle aberrante au regard de la grammaire philosophique.

Ensuite, nous constatons qu'on peut trouver un rapport subjectif à soi dans d'autres catégories que celles du sujet et de l'objet. Il peut y avoir un rapport à soi sans que le sujet fasse une action réfléchie. C'est ainsi qu'agir de *soi-même* ou agir *pour soi-même*, ce n'est pas agir *sur soi*.

Soit un agent qui agit dans un but qu'il s'est lui-même fixé. Pour autant qu'il poursuit ses propres fins (et donc qu'il maintient ses fins avec la ténacité nécessaire tout au long de son effort), cet agent est rapporté à soi : c'est de lui qu'il dépend à tout instant de continuer. Il y a donc rapport à soi, mais nullement action sur soi. L'agent n'a pas à intervenir sur lui-même pour avoir cette fin. (Sans doute, il peut avoir à s'encourager lui-même, mais c'est une autre histoire.)

Soit quelqu'un qui fait un geste expressif : il est si bien présent dans son geste que ses familiers l'y retrouvent et disent : "C'est bien lui", "C'est tout à fait lui". Il est présent à ce qu'il fait dans la manière, dans le *style* de son agir, pas dans son objet.

Mais, cas le plus décisif, un agent qui agit *de lui-même* n'est pas quelqu'un qui agit *sur lui-même*. Par

exemple, quelqu'un qui se lève ne procède pas du tout comme quelqu'un qui lève un corps (avec cette particularité que le corps à lever est le sien). S'il me fallait lever un corps et que ce corps soit justement le mien, c'est que je serais placé dans une situation où j'aurais perdu le pouvoir de me lever *de moi-même*.

6. Une action réfléchie est action réellement transitive

La plupart des verbes d'action transitive peuvent être employés à la forme réfléchie. L'agent produit un changement dans un objet qui est sa propre personne. Il y a bien transitivité de l'agir et rapport à l'objet. Le test grammatical du passage à la voix passive l'atteste. On dit alors qu'il y a identité du sujet et de l'objet, mais en réalité ce n'est pas tout à fait exact.

Si nous racontons ce qui s'est passé à la voix passive, nous pouvons nous contenter de dire qu'un individu (objet, patient) a subi un changement qui lui a été imposé. Nous posons alors la question du sujet, autrement dit la question "Qui ?". L'homme a été soigné : qui l'a soigné ? qui a été son médecin ? Réponse : il a été à lui-même son propre médecin, il s'est soigné lui-même.

On sera alors tenté de dire qu'une action est réfléchie si l'agent est identique au patient. Oui, mais il faut remarquer avec Aristote que le médecin qui se soigne lui-même se soigne "en tant qu'autre", car celui qu'il soigne est un malade, pas un médecin. Autrement dit, cette identité du sujet (complément d'agent) et de l'objet qui définit l'action réfléchie sur soi est forcément contingente. Elle n'est pas inscrite dans le sens de l'action. Si nous considérons par exemple le barbier qui s'est rasé lui-même, nous devons caractériser ainsi son action : ce qu'il s'est fait à lui-même (se raser la barbe) est quelque chose qu'il peut faire à d'autres (à ses clients) et c'est là quelque chose qu'il aurait pu se faire faire par quelqu'un d'autre.

Pour expliquer en quoi consiste l'action réfléchie, il faut donc parler d'une identité de l'individu qui agit et de l'individu qui subit le changement, et non pas d'une identité de l'agent et du patient. Le même individu se trouve être l'agent et le patient, mais les deux rôles qu'il joue dans cette scène ne se confondent pas.

7. Dire "moi, je ..."

La manifestation paradigmatique d'une *conscience de soi* est l'expression de soi à la première personne. Quelqu'un manifeste qu'il est conscient de soi quand il dit "moi, je..", quand il se désigne lui-même. Nombre de théories de la conscience de soi sont fondées sur une interprétation de cet acte en termes de *référence à soi*. Se désigner soi-même, ce serait faire un acte réfléchi, ce serait se prendre soi-même pour objet de son acte référentiel. La réflexion sur soi de l'autoréférence serait le modèle du rapport à soi ou de l'être-pour-soi comme acte tourné vers soi ou mouvement de soi vers soi.

On explique parfois l'emploi du pronom "je" en disant que c'est l'instrument de l'autoréférence ou d'une identification de soi à la première personne. Soit ! Peu importe ici le mot "référence". Mais en quoi consiste le fait de se désigner soi-même ? Que s'est-il passé quand quelqu'un s'est désigné lui-même ? En réalité, cela est ambigu : une chose est de faire un acte réfléchi de référence (à quelqu'un qui se trouve être soi), autre chose de parler à la première personne. On doit distinguer la capacité de la référence à soi et la capacité de l'autoréférence. L'amnésique qui ne sait plus *qui il est* a perdu la capacité de la référence à soi, exactement comme quelqu'un qui ne sait plus *où il est* a perdu la capacité de se localiser. Quelqu'un qui est perdu ne peut pas dire où il se trouve (sur la carte), mais peut très bien manier l'opposition du "ici" et du "là-bas". De même, notre amnésique ne peut pas se nommer. Mais il n'a pas perdu pour autant la capacité du "moi", la capacité à s'exprimer à la première personne. Il sait toujours manier l'opposition de l'interlocution ("c'est maintenant *moi* qui te parle").

Quelqu'un peut se tromper ou nous tromper en faisant référence à soi (s'il emploie pour faire référence à sa personne un nom ou une appellation qui, en réalité, ne le désignent pas). Il nous dit "Je suis N." alors que N. est quelqu'un d'autre. En revanche, quelqu'un qui nous dit "Je suis moi" ne risque pas de nous tromper sur la personne à laquelle il est fait référence, car cette phrase n'a pas véritablement fait référence à quelqu'un en particulier. Cette différence (souvent notée) reflète, je crois, le fait qu'un acte réfléchi repose sur une identité contingente du sujet et de l'objet,

alors qu'une relation subjective à soi exclut toute contingence.

Ce n'est pas par hasard qu'un locuteur s'exprimant à la première personne désigne par le mot "moi" quelqu'un qui ne peut être que lui-même. Ce n'est pas par hasard que l'auteur d'une phrase identifiant son sujet à la première personne est justement celui dont il est question dans cette phrase. Supposons que nous entendions un discours à la première personne, mais sans pouvoir identifier l'auteur : ne sachant pas qui a dit " moi ", nous ne savons pas plus qui a été désigné.

8. Se rapporter à soi comme sujet

Peut-il y avoir une action *transitive* qui mette le sujet en rapport avec un *sujet* et pas seulement avec un *objet* ? C'est peut-être de ce côté qu'on trouvera l'esprit subjectif dans ce que Hegel tient pour sa version accomplie, la conscience de soi en tant que rapport de chacun à soi comme à un sujet.

Le philosophe Charles S. Peirce a montré que la logique devait reconnaître une différence entre les actions dyadiques (déplacer un objet) et les actions triadiques (donner cet objet à quelqu'un). Le linguiste Lucien Tesnière a retrouvé cette distinction en distinguant les verbes bivalents et les verbes trivalents : les premiers prennent un complément d'agent et un complément d'objet, les seconds réclament un système actanciel à trois termes (sujet, objet, attributaire). Par exemple, donner n'est pas seulement donner quelque chose (complément d'objet), mais c'est donner quelque chose à quelqu'un (complément d'attribution ou attributaire). Or l'attributaire d'un don est un sujet *actif* : tant que la chose offerte en cadeau n'a pas été acceptée, elle n'est qu'offerte, elle n'est pas encore donnée.

Les verbes trivalents sont des verbes transitifs. Nous pouvons donc nous demander dans quelles conditions ils peuvent être utilisés sous une forme réfléchie, lorsque l'agent se prend lui-même pour attributaire. Tout acte triadique, par définition, met le sujet actif en rapport avec un attributaire qui est, lui aussi, le sujet d'un acte. Par conséquent, il en va de même d'un acte triadique réfléchi : si je me pose une question à moi-même ou si je me donne une consigne à moi-même, il faut, pour que la question ait été effective-

ment posée ou la consigne effectivement fixée, que je reçoive la question comme une demande qui m'est adressée (comme si quelqu'un d'autre m'avait fait cette demande) ou la consigne comme une directive qu'il me revient d'exécuter (comme si elle venait d'un autre). On note que lorsque la réflexion est possible, l'identité sujet/attributaire est contingente. Les conditions de la réflexion d'une action triadique sont donc les mêmes que celles d'une action dyadique : puisque l'action est transitive, on doit pouvoir identifier l'attributaire indépendamment de l'agent, on doit donc pouvoir poser la question du sujet (et découvrir, quand l'action est réfléchie, que cet agent est la même personne que l'attributaire).

Toutefois, certains actes triadiques ne peuvent pas être réfléchis. Ainsi, comme le note Wittgenstein, je ne peux pas plus me fournir à moi-même des explications ou des informations que je ne possède pas que je ne puis me faire des cadeaux à moi-même. On dira donc : certains verbes d'action triadique ne peuvent pas être utilisés dans leur sens ordinaire à la forme réfléchie. Je propose de donner à tous ces verbes le nom général de *verbes sociologiques* (par analogie avec les "verbes psychologiques").

Ces distinctions me permettent de revenir à la question de savoir s'il est possible de concevoir le rapport à soi (la subjectivité) comme ayant pour forme fondamentale un *engagement*. Puis-je prendre un engagement avec moi-même ? Puis-je me faire à moi-même des promesses et créer par là des obligations pour moi-même ? En réalité, il n'en est rien : il est *logiquement* impossible que je puisse prendre un engagement envers moi-même. En effet, un tel acte d'engagement n'aurait pas pour effet de lier le sujet. Si quelqu'un déclare : je veux être obligé de faire telle chose, aucune conséquence ne s'ensuit, car cet individu peut cesser à tout instant se délier lui-même de son engagement.

On aurait tort de croire que la notion d'engagement envers soi est requise par notre conception de la citoyenneté démocratique. Dans la conception qui est la nôtre, les citoyens sont autonomes, ils détiennent la souveraineté (même s'ils ne l'exercent pas directement). Mais si je suis autonome quand je suis citoyen, ne faut-il pas dire que je me donne la loi à

moi-même ? Absolument pas ! Il faudrait plutôt dire ici, sur le modèle d'Aristote : si le citoyen reçoit quoi que ce soit de lui-même, il faut que ce soit de lui-même " en tant qu'autre ". Rousseau avait parfaitement vu ce point qui est (bizarrement) méconnu par bien des philosophes : " nul n'est tenu aux engagements pris avec lui-même " (*Le Contrat social*, I, VII). Si j'ai une obligation et que je me trouve incapable de la remplir, je peux aller trouver celui à qui je dois quelque chose pour lui expliquer ma situation (ma défaillance) et peut-être obtenir de lui un délai ou une exemption. Mais si je n'étais engagé qu'envers moi-même, cela voudrait dire qu'il me suffirait de

venir me trouver moi-même pour me supplier moi-même d'être déchargé de mon obligation. Or des obligations que je suis tenu de remplir aussi longtemps que j'y consens ne sont pas véritablement des obligations. Dans cette affaire, je possède en effet un privilège subjectif (je ne puis être engagé que par moi-même, par ce que j'ai moi-même fait dans le contexte normatif approprié), mais cela ne veut pas dire que je suis le seul à pouvoir juger si je suis engagé ou non (comme si je n'étais vraiment engagé qu'à la condition de *me sentir* engagé), ni que la forme de mes engagements personnels soit celle d'une réflexion sur soi.

Compte-rendu de la réunion entre analystes en formation et Comité de l'enseignement du samedi 10 décembre 2005

Anne Robert-Pariset

Lors d'une précédente réunion entre les analystes en formation et le Comité de l'enseignement (Samedi 22 Janvier 2005 de 10 h 30 à 13 h 00, à la Fondation Dosne-Thiers : compte-rendu dans le n° 65 de *Documents & Débats*), le souhait que puisse se poursuivre ce type d'échanges a incité le Comité de l'enseignement à proposer aux analystes en formation une nouvelle réunion : celle-ci s'est tenue le Samedi 10 décembre 2005 de 10 h 30 à 13 h 00, à la Fondation Dosne-Thiers, avec la participation d'une quarantaine de collègues.

Cette réunion invitait à une large discussion, à partir d'informations institutionnelles données par le Comité de l'enseignement dans la lettre envoyée aux analystes en formation :

- Informations sur les décisions votées lors de la dernière Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2005 : modification des articles 19 et 24 des statuts de l'A.P.F. (qui concernaient notamment les analystes en formation) et projet de lancement d'une publication annuelle de l'A.P.F. (*se référer aux textes mis en annexe du rapport moral du Président*)
- Informations sur l'état d'avancement du projet de CD-rom de *Documents & Débats*.
- Réflexions sur la participation des analystes en formation aux activités scientifiques et sur l'organisation de l'enseignement.

La discussion s'est assez librement engagée, soulevant diverses questions en articulation avec les informations données par les membres du Conseil et du Comité de l'enseignement présents :

- Concernant la formation (longueur du cursus, cursus en suspens, cursus homologué sans suite...) ont pu être évoquées, de manière assez explicite, les questions de la "reconnaissance" par l'APF et de "l'appartenance" à l'APF.

- L'existence du nouveau site Internet actualise fortement ces questions toujours en débat. La réflexion sera à poursuivre avec le groupe de pilotage du Site, sous la responsabilité du Conseil.
- Il a été rappelé que le rôle de l'institution (toujours prise dans l'ambivalence transférentielle) n'était pas uniquement de nature surmoïque, mais qu'elle pouvait aussi apporter un soutien, en respectant la liberté de choix et la responsabilité des analystes en formation, tant dans les différentes étapes de leur cursus que dans leur participation aux activités scientifiques ou aux différents comités de l'APF.
- Le projet de lancement d'une publication annuelle de l'APF par le Conseil a été précisé : il se concrétisera sous la forme d'un livre (et non d'une revue) dont le but sera de soutenir, vis-à-vis d'un public extérieur, l'identité de l'APF et la pluralité de ses orientations de pensée. Le Comité de publication de ce livre annuel sera composé des membres suivants : Jacques André, André Beetschen, Dominique Clerc, Adriana Helff, Laurence Kahn, Patrick Merot, et de 2 analystes en formation : Eduardo Vera Ocampo et Caroline Thompson.

Ce livre annuel sera édité par les PUF et paraîtra en janvier de chaque année. Sa première parution aura lieu en janvier 2007 et il remplacera, une année sur deux, la plaquette qui publiait jusqu'ici les Entretiens ouverts de l'APF.

- Afin que "l'histoire de l'APF" puisse être mise à la disposition de ses membres et analystes en formation, le projet de mise sur CD-rom de l'intégralité de la collection de *Documents & Débats* est en cours de réalisation. Autour de Jocelyne Malosto et d'un groupe de pilotage (Patrick

Merot, Anne Robert-Pariset, Dominique Suchet) se sont mobilisés, pour mettre en forme et relire les 65 numéros de D&D, une quarantaine de participants de l'APF !

- Les Soirées-débats avec un auteur continueront d'être initiées et organisées par les analystes en formation, en coordination avec le Comité de l'enseignement. Est également retenue la possibilité de poursuivre l'élargissement en province de la tenue de ces soirées,
- Pour mieux informer des Journées organisées en province (notamment la Journée ouverte à Lyon, et les éventuelles autres manifestations provinciales) le site internet et la Circulaire d'information seront plus largement utilisés.

Ce bref résumé des divers points abordés lors de cette réunion ne peut, bien évidemment, rendre compte de la qualité des échanges qu'elle a permis.

Publications et activités éditoriales des membres de l'APF et des analystes en formation

1^{er} mars 2005 / 28 février 2006

Viviane Abel Prot

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction des *Libres cahiers pour la psychanalyse*, Paris, In press.

Athanasios Alexandridis

Activités éditoriales

Responsable de la collection Psychanalyse, éditions *Ikaros*, Athènes, Grèce.

Jacques André

2005

"Le malentendu", in *Revue canadienne de psychanalyse*, vol. 13, n°1, printemps 2005,

"Temps volé", in *Libres Cahiers pour la Psychanalyse*, n°11, *S'aimer*, Paris, printemps 2005, In press, 91-95

"Les sublimations, finalités sans fin", in *Revue Française de Psychanalyse*, tome LXIX, n°5, *La sublimation*, Paris, décembre 2005, PUF, 1475-1483.

2006

"Les baisers", in J. André et S. Dreyfus-Asséo (sous dir.), *La folie maternelle ordinaire*, "Petite bibliothèque de Psychanalyse", Paris, janvier 2006, PUF.

Activités éditoriales

Directeur de la collection "Petite Bibliothèque de Psychanalyse", Paris, PUF

Françoise Coblenze, *Les attrait du visible*, mai 2005 ;

Michel Gribinski et Josef Ludin, *Dialogue sur la nature du transfert*, mai 2005 ;

sous la direction de Jacques André et Sylvie Dreyfus-Asséo, *La folie maternelle ordinaire*, janvier 2006 ;

sous la direction de Jacques André et Isabelle Lasvergnas, *La psychanalyse à l'épreuve du malentendu*, février 2006.

Laurence Apfelbaum

Activités éditoriales

Comité de rédaction des *Libres Cahiers pour la Psychanalyse*, Paris, In press.

Annie Anzieu

2005

"La séparation chez l'enfant. Le trop et le pas assez", E.P.C.I., *XX^{ème} Journées d'études, samedi 1^{er} octobre 2005*, Paris, novembre 2005, p.9-15.

Activités éditoriales

Comité de rédaction du *Journal de la Psychanalyse de l'enfant*.

Henri Asséo

2005

"D'où vient l'interprétation ?", *Documents & Débats*, n° 66, Paris, décembre 2005, Association psychanalytique de France, p.71-78.

Patricia Attigui

2005

"De l'effraction traumatique au processus de création. Narcissisme et sublimation", *L'évolution Psychiatrique*, n°70, vol. 3, 2005, p. 501-512.

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction de la collection du laboratoire le LASI (laboratoire de psychopathologie psychanalytique des Atteintes Somatiques et

Identitaires, Université Paris X, Nanterre, EA 3460), Éd. EDK, Collection Pluriels de la Psyché.

Miguel de Azambuja

2005

“L’enchanteur”, *penser/rêver*, n°8, *Pourquoi le fanatisme*, Paris, automne 2005, Éditions de l’Olivier, p.254-256.

“Dialogue sur la nature du transfert, Michel Gribinski, Josef Ludin”, *Carnet Psy*, n° 120, sept-oct. 2005, Éd. Cazaubon, p.44-45.

“Rencontre au sommet (Picasso et Bacon)”, *Le Journal des Psychologues*, n° 227, Paris, mai 2005, Martin Média, p.18.

“L’amour des commencements”, *Le Journal des Psychologues*, n° 228, Paris, juin 2005, Martin Média, p.69.

“Bergmann et les revenants”, *Le Journal des Psychologues*, n° 228, Paris, septembre 2005, Martin Média, p.77.

“Merveilles au Grand Palais (Vienne 1999, la Mélancolie)”, *Le Journal des Psychologues*, n° 230, Paris, novembre 2005, Martin Média, p.72.

2006

“Les rêves brisés (The Watchmen, History of violence)”, *Le Journal des Psychologues*, n° 234, Paris, février 2006, Martin Média, p. 54.

Marianne Baudin

2005

“Étude sur les particularités de l’organisation psychique de l’enfant instable à travers le test de Roscharch”, avec Kayalp Levent, Zabcı Neslihan, İzik Tevfika, *Bulletin de psychologie*, tome 58, n° 5, sept.-oct. 2005, p.513-520.

“Histeri ve/veya somatic hastalıklarda yatirim olarak beden”, (“The bodily investments in hysteria or psychosomatic illness”), *Yansitma*, vol. 2, n° 3-4, Ankara, Istanbul, Turquie, sept-oct. 2005, éd. Beglam, p.9-16.

“Freud da hasta oldu...”, *Psychanaliz Yazilari, Psikosomatik*, Turquie, novembre 2005, éd. Baglam Sonbahar, p. 33-44.

“Vieillir au féminin”, *Revue Psychologie Clinique et Projective*, vol. 11, 2005, p. 277-289.

“La position hypocondriaque”, *Champ psychosomatique*, n° 39, 2005, p. 55-66.

“Le somatique et le féminin : messagers des confins de la vie psychique”, *Recherches en psychanalyse*, n° 4, Paris, 2005, L’esprit du temps, P. 159-161.

Joël Bernat

2005

“Inconscient”, in B. Andrieu (sous dir.), *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS éditions, p. 256-257.

“Psychanalyse”, in B. Andrieu (sous dir.), *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS éditions, p. 400-401.

“Représentation”, in B. Andrieu (sous dir.), *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS éditions, p. 436.

Activités éditoriales

Collection “Études psychanalytiques”, L’Harmattan, Paris :

Gabrielle Rubin, *Le déclin du modèle œdipien*, 2005

Liliane Fainsilber, *Lettres à Nathanaël. Une invitation à la psychanalyse*, 2005,

Collection “De l’allemand”, L’Harmattan, Paris :

Traversées du miroir, sous la direction de J. Lajarrige, Paris, 2005, L’Harmattan.

Nicole Berry

2005

John Milton, le Paradis Perdu, des Ténèbres à la lumière (une lecture psychanalytique), Lausanne, 2005, Éd. L’Âge d’Homme, 344 pages.

Leopoldo Bleger

2006

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction de la revue *Libres cahiers pour la psychanalyse*.

Gérard Bonnet

2005

Être vu, Figures de l'exhibitionnisme aujourd'hui, avril 2005, Bibliothèque de psychanalyse PUF.

Comment peut-on être psychanalyste ? Paris, avril 2005, éd. l'Esprit du temps.

"Symptôme et conversion à l'adolescence", *Adolescences*, n°23,3, Paris, automne 2005, L'Esprit du temps, p.541-556.

Alain Braconnier

2005

Avec D. Marcelli, *Manual psicopatologia del adolescente*, Barcelone, éd. Masson (2^{ème} édition), 2005.

"Angoisse amoureuse aujourd'hui et engagement dans la vie de couple", in M. Delage et Ph. Pedrot (sous dir.), *Psychopathologie clinique, Identités, filiations, appartenances*, 2005, Presses Universitaires de Grenoble, p. 139-142.

"Éditorial", *Psychothérapies*, vol. 25, n°2, Suisse, 2005, p.69.

"Dépressions à l'adolescence" avec D. Marcelli, *Encyclopédie Médico-Chirurgicale*, 2005.

"Parentalité à l'adolescence", in G. Bleandonu (sous dir.), *Le soutien thérapeutique aux parents*, Paris, Dunod, 2001 (rééd. 2006), p.45-57.

Activités éditoriales

Directeur de la collection "Psychologie" éd. Odile jacob.

Comité de rédaction de la revue *Psychothérapies*, Genève, éd. Médecine et hygiène.

Comité scientifique de la revue *le Carnet Psy*, Boulogne, éd. Cazaubon.

Françoise Caille-Winter

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction du *Journal de la Psychanalyse de l'Enfant*.

Philippe Castets

2005

"Une simple question de technique ?", *Documents & Débats*, n° 66, Paris, décembre 2005, Association psychanalytique de France, p.87-93.

Catherine Chabert

2005

"Clinique de la dépression. Métapsychologie de la perte", *Figures de la dépression*, (C. Chabert, R. Kaës, J. Lanouzière, A. Schniewind), Paris, Dunod, Collection psycho Sup, Série "Psychanalyse et psychopathologie", dirigée par C. Chabert, 2005, p. 1-39.

"Clinical and metapsychological reflections on "A child is being beaten"", chapitre 13, *Freud ; A modern Reader*, London, 2005, Whurr Publishers Limited, p. 224-233.

"Le cœur est un chasseur solitaire", de Carson Mc Cullers, in M. Corcos (sous dir.), *L'adolescence entre les pages. Psychanalystes sous influence littéraire*, 2005, collection Psychanalyse et littérature.

"Le plaisir", *Confrontations psychiatriques*, "Cinématographies", n° 38, 45, 2005, p. 215-229.

"L'ombre d'Œdipe", *Libre cahiers pour la psychanalyse*, n° 12, *Le temps d'Œdipe*, Paris, automne 2005, In press, p. 139-156.

"El masoquismo y la melancolia : dos estados de dependencia del yo", *Revista de Psicoanálisis de l'APM* (Association psychanalytique de Madrid) n° 45, 2005, p.153-166.

"Il corpo ferito", *Psicoterapia Psicoanalitica*, vol. XII, N° 2, Roma, 2005, 2005, Borla editors.

Activités éditoriales

Co-direction de la revue *Libres cahiers pour la psychanalyse*, Paris, In press.

Direction de la collection *Psychopathologie et psychanalyse*, Paris, Dunod.

Didier-Alain Chartier

Activités éditoriales

Rédacteur en chef adjoint de *l'Évolution psychiatrique*.

Dominique Clerc

2005

"Les indices", *Documents & Débats*, n°66, décembre 2005, Association psychanalytique de France, p.20-26.

Françoise Couchard

2005

"Freud, le narcissisme et "la femme-enfant"", in J. Carroy et N. Edelman (sous dir.), *La femme dans les Sciences Humaines (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)*, Paris, mai 2005, éd. Seli Arslan, p.160-173.

"À propos de la projection", *Santé mentale*, n°101, Paris, octobre 2005, p.49-53.

"Regard psychanalytique sur les inégalités et violences dont sont victimes les femmes", *Rapport d'Amnesty International : Les femmes : droits humains et réalités (regards pluriels dans les Sciences Humaines)*, Paris, juin 2005, p.21-29.

Catherine Cyssau

2005

"Un parcours de transmission", *Recherches en psychanalyse*, n° 3, *L'informe et l'archaïque, hommage à l'œuvre de Pierre Fédida*, Paris, mai 2005, L'esprit du temps, p.167-171.

"Quand le corps perd la mémoire", *L'évolution psychiatrique*, vol. 70, n° 3, *Présence du corps*, juillet-sept. 2005, Elsevier, p. 535-543.

2006

"Entre les langues : l'être traduit du langage et la portée intraduite des mots", *Recherches en psychanalyse*, n°4-2005, *Langues et traduction*, Paris, janvier 2006, L'esprit du temps, p. 99-107.

Christophe Dejours

2005

Le facteur humain, quatrième édition revue et corrigée, *Que sais-je ?*, PUF, Paris, 2005, 127 pages.

Le corps d'abord, Corps biologique, corps érotique et sens moral, Payot-Rivages, 3^{ème} édition, Payot, Paris, 2005, 218 pages.

O fator humano, Fundacao Getulio Vargas Editoria, Praia de Botafago, Rio de Janeiro, Bresil 1997, 4^{ème} édition 2005, 190-6° Andar 22253.

"Préface", *Le livre noir de l'animation socio-culturelle*, L'Harmattan, 2005.

"Ingéniosité et évaluation", *Psychiatrie française*, n° 34, 2005, p. 128-147.

"Le psychotique et le travail", *Psychiatrie française*, n° 36, 2005, p. 29-46.

"Violence et travail", in E. Pewzner (sous dir.), *Temps et espaces de la violence*, Chilly Mazarin, 2005, Sciences en situation éditions, p. 155-166.

"La "Escogencia del organo" en psychosomatica : un Asunto superado", in A. Maladesky, M. Lopez et Z. Lopez Ozores (sous dir.), *Psychosomatica : Aportes teorico-clinicos en siglo XXI*, éd. Lugar editorial, Buenos Aires, 2005, p. 107-121.

2006

"Travail du rêve et enrichissement de la mémoire", in B. Chouvier, R. Roussillon (sous dir.), *La temporalité psychique (Psychanalyse, mémoire et pathologies du temps)*, 2006, Dunod, p. 41-59.

"Sciences du travail et politique. À partir de l'oeuvre de Wisner", *Travailler*, n°15, 2006, p. 207-218.

"La realtà della valutazione del lavoro", *Itinerari d'impresa*, n° 8, 2006, Rubbettino Editore, p. 143-174.

Le facteur humain, 4^{ème} édition revue et corrigée, *Que sais-je ?*, 2006, PUF.

Louis Edy

Activités éditoriales

Comité de rédaction du *Journal de la psychanalyse de l'enfant*.

Blandine Foliot

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction des *Libres cahiers pour la psychanalyse*, Paris, In press.

François Gantheret

2005

Petite route du Tholonet, Paris, mars 2005, Gallimard collection "L'un et l'autre".

2006

Comme le murmure d'un ruisseau, Paris, février 2006, Gallimard collection "Blanche".

Lucile Garma

2005

"Du neuf et du moins neuf sur les insomnies du sujet dépressif", avec L. Adrien, *Médecine du sommeil*, n° 7, année 2, 2005, p. 5-15.

"L'activité onirique au cours du sommeil", *Sommeil : un enjeu de santé publique*, Institut national du sommeil et de la vigilance, Monaco, 2005, éd. Alpen, p. 30-34

"Insomnie : causes et conséquences", avec S. Royant-Parola, *Sommeil : un enjeu de santé publique*, Institut national du sommeil et de la vigilance, Monaco, 2005, éd. Alpen, p. 85-89.

"Sommeil et consommations de médicaments", avec V. Viot-Blanc, *Sommeil un enjeu de santé publique*, Institut du sommeil et de la vigilance, Monaco, 2005, éd. Alpen, p. 118-125.

Activités éditoriales

Membre du Comité scientifique de la revue *Neuropsych News*.

Caroline Giros Israel

2005

"Plaisir de l'écoute, plaisir à penser", *Documents & Débats*, n° 66, décembre 2006, Association psychanalytique de France, p. 79-86.

Marie-Odile Godard

2005

"Inventer une nouvelle relation thérapeutique", *Psychanalyse et tradition*, n°7, Paris, novembre 2005, L'Harmattan, p.155-166.

"Du rêve de désir au rêve traumatique", *La santé mentale en actes. De la clinique à la politique*, décembre 2005, Ramonville, éditions Érès, p. 77-82.

Bernard Golse

2005

"Padre e Madre : diversita e complementarieta", in N. Bertozzi et C. Hamon (sous dir.), *Padri & paternita*, Actes du V^{ème} Congrès International de Forli (4 au 6 décembre 2003), S. Paolo, 2005, Edizioni Junior, Azzano.

Préface, *Les bébés en détresse - Intersubjectivité et travail de lien*, de D. Mellier, Paris, 2005 PUF, Coll. "Le fil rouge".

Autisme : état des lieux et horizons, in P. Delion, B. Golse (sous dir.), "Avant-propos", p. 7-10, "Introduction" p. 11-15, "Problématiques actuelles" p. 17-38.

"Entretien avec Philippe Denormandie", *Carnet Psy*, Ramonville Saint-Agne, 2005, éditions Erès.

"À propos de l'intérêt des théories de l'attachement et des enveloppes psychiques dans la thérapie des psychotiques", *Psychiatrie Française*, n° XXXVI, Sp/04, 2005, p. 62-71.

"Hommage à Myriam David : Une biographie qui dit presque tout", *Enfances & Psy*, n° 27, 2005, p. 127-128.

"Structure des états ou structure des processus ? Les invites du bébé à un néo-structuralisme", *La Psychiatrie de l'enfant*, n° 2, vol. XLVIII, p. 373-389.

2006

"Réflexion épistémologique sur les modèles de l'hyperactivité", in A. Braconnier et B. Golse (sous dir.), *L'enfant hyperactif - Cheminements et perspectives*, Actes de la réunion organisée par le Dr A. Braconnier et le Pr B. Golse (faculté de médecine Necker enfants malades, Paris, 4 février 2005), Paris, 2006, Éditions de l'AUPPE (Association Universitaire de Psychiatrie et de Psychanalyse).

“L’approche clinique chez l’enfant”, *La souffrance psychique de l’enfant et de l’adolescent*, Actes de la journée de Médecine scolaire et universitaire du 20 janvier 2006, Paris, 2006, Éditions AFPSSU.

L’Être-bébé (Les questions du bébé à la théorie de l’attachement, à la psychanalyse et la phénoménologie), Paris, 2006, PUF, Coll. “Le fil rouge”.

“Le point de vue d’un pédopsychiatre-psychanalyste. Contribution au débat : “Psychanalyse et psychothérapie - Débats et enjeux”, *Le Carnet Psy*, n° 105, 2006, éditions Cazaubon, p. 40-41.

“On ne peut pas prédire qu’un enfant de trois ans sera délinquant”, *Libération*, n°7716, 28 février 2006, p. 3-4.

Edmundo Gómez Mango

2005

“Nos compagnons d’incroyance”, *penser/rêver*, n° 7, *Retours sur la question juive*, Paris, printemps 2005, Éditions de l’Olivier, p. 87-104.

“Un enfant entêté”, *Libres cahiers pour la psychanalyse*, n° 12, *Le temps d’Œdipe*, Paris, automne 2005, In press, p. 27-39.

“La fureur et la masse”, *penser/rêver*, n° 8, *Pourquoi le fanatisme ?*, Paris, automne 2005, Éditions de l’Olivier, p. 87-102.

“Entre los muertos y los vivos, el poema”, *Semanario Brecha*, Montevideo, 25 avril 2005.

“Sartre y la pasión de la libertad”, *Semanario Brecha*, Montevideo, 22 juillet 2005.

“El ninode las ratas : una escena infantil”, *Revista docta*, n°6, Asociación Psicoanalítica de Córdoba, Primavera 2005.

“La palabra poética y la palabra en análisis”, *Revista uruguaya de psicoanálisis*, n° 10, *Literatura y psicoanálisis*, Montevideo, novembre 2005, Asociación Psicoanalítica del Uruguay, p. 77-83.

“La desolación, El extranjero y la experiencia de lo inhumano”, *Semanario Brecha*, Montevideo, 6 décembre 2005.

2006

“Nuestros companeros de incredulidad”, *Semanario Brecha*, Montevideo, 13 janvier 2006.

“El furor y las masa”, *Semanario Brecha*, Montevideo, 4 février 2006.

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction de la revue *penser/rêver*, aux Éditions de l’Olivier.

Michel Gribinski

2005

Dialogue sur la nature du transfert, avec Josef Ludin, Paris, 2005, PUF “Petite bibliothèque de psychanalyse”.

“Le souci”, *penser/rêver*, n° 7, *Retours sur la question juive*, Paris, avril 2005, Éditions de l’Olivier, p. 253-277.

“Décompositions de la haine de soi juive”, entretien avec Jacques Le Rider, *penser/rêver*, n° 7, *Retours sur la question juive*, Paris, avril 2005, Éditions de l’Olivier, p. 65-85.

“L’avantage d’une conversation, c’est qu’on ne parle pas des mêmes choses”, entretien avec Janine Altounian, Hélène Trivouss-Widlöcher, Daniel Widlöcher, Nathalie Zaltzman, *penser/rêver*, n° 8, *Pourquoi le fanatisme ?*, Paris, octobre 2005, Éditions de l’Olivier.

Activités éditoriales

Direction de la revue *penser/rêver*, aux Éditions de l’Olivier.

n° 7, *Retours sur la question juive*, avril 2005

n° 8, *Pourquoi le fanatisme*, octobre 2005.

Direction de la collection d’essais “penser/rêver” aux Éditions de l’Olivier.

Karine Guéniche

2005

Psicopatologia descrita e interpretativa da criança, Lisbonne, éd. Elimepsi.

“Le masculin mis à mal. Étude du fonctionnement psychique des adolescents atteints du syndrome de Klinefelter”, avec A. Lubienski, M. Polak, *Psychologie*

Clinique et Projective, n°11, p. 161-176.

“L’ambiguïté sexuelle”, in B. Andrieu (sous dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, 2005, CNRS, chapitre 22.

“Approche psychopathologique des adolescentes nées avec une ambiguïté sexuelle”, in E. Drapier-Faure et E. Thibaud (sous dir.), *Gynécologie de l’adolescente*, 2005, Paris, éd. Masson.

Adriana Helft

2005

“Les voies du déclin”, *Libres cahiers pour la psychanalyse*, n°12, *Le temps d’Œdipe*, Paris, automne 2005, In press, 125-137.

Jean-Michel Hirt

2005

“L’amour décomposé”, *Topique*, n° 91, tome1, *Le Mal*, Paris, mai 2005, L’esprit du temps, p. 55-63.

“L’absence d’intermédiaire”, *Cahiers Simone Weil*, tome XXVIII, n° 4, Paris, décembre 2005, p. 439-447.

“La virginité, cette fiction de l’amour”, *Actes de la V^{ème} journée d’étude du Cercle d’Études Psychanalytiques*, Beyrouth, Liban, décembre 2005, Université Saint-Joseph, p. 121-137.

2006

“Psychanalyse et “religion monothéiste””, *Henri Corbin, philosophies et sagesses des religions du livre*, Bibliothèque de l’École des Hautes Études, Sciences religieuses, Paris, janvier 2006, Brepols, p. 21-27.

“L’envie du féminin”, *Annales de psychologie, Psy-Eco*, Beyrouth, Liban, février 2006, Université Saint-Joseph, p. 11-21.

“Les trois despotes et l’infidèle”, *Cliniques méditerranéennes*, n° 73, *Déclinaisons du monothéisme*, Paris, février 2006, Érès, p. 9-23.

Didier Houzel

2005

Le concept d’enveloppe psychique, Paris, 2005, In press

“Les signes précoces de l’autisme et leurs significations psychopathologiques”, in B. Golse et P. Delion (sous dir.), *Autisme : état des lieux et horizons*, Paris, 2005, Érès, p. 163-174.

“L’or pur et le cuivre. Réflexions sur les psychothérapies psychanalytiques”, *Journal de la psychanalyse de l’enfant*, n° 36, Paris, juin 2005, Bayard, p. 25-48.

“Splitting of psychic bisexuality in autistic children”, avec Maria Rhode (eds.), *Invisible boundaries*, EFPP, Londres, New York, Nooks, décembre 2005, éd. Karnac, p. 75-95.

“Vingt ans après”, en collaboration avec Claudine Geissmann, Éditorial au *Journal de la psychanalyse de l’enfant*, n° 37, Paris, novembre 2005, Bayard, p. 11-22.

“La question de la langue originelle de l’humanité de Frédéric II de Hohenstaufen à Winnicott et au-delà”, *Neuropsychiatrie de l’enfance et de l’adolescence*, n° 53, Paris, novembre 2005, p. 330-335.

2006

“Le dimensioni della genitorialità”, *Interazioni. Clinica e ricerca psicoanalitica su individuo-coppia-famiglia*, n° 23, Milano, janvier 2006, p. 11-26.

Benjamin Jacobi

2005

“Précarité psychique, lien social”, *Cliniques Méditerranéennes*, n° 72, septembre 2004, Érès.

2006

“Éloge de la clinique dans l’entretien”, in Olivier Douville (sous dir.), *Les méthodes cliniques en psychologie*, Paris, 2006, Dunod.

Activités éditoriales

Membre du Comité de lecture de la revue *Cliniques Méditerranéennes*, Érès

Comité de rédaction de la collection *Psychologie clinique*, Presses universitaires de Grenoble.

Laurence Kahn

2005

“Quand la Shoah est un trauma”, *penser/rêver*, n° 7, *Retours sur la question juive*, printemps 2005, p. 281-308.

“La décomposition”, *Revue française de psychanalyse*, tome LXIX, n° 5, *La sublimation*, décembre 2005, p. 1389-1395.

“Prima si cede sulle parole ; poi, poco a poco, anche sulla cosa, riposte a Amadeo Falci et Marino Millela”, *Rivista di psicoanalisi*, LI, 4/2005, p. 1131-1146.

Traductions :

Michel de m'Uzan, Laurence Kahn, “Senza un tal diniego”, *Psicoterapia psicoanalitica*, Anno XII, n°1, janvier-juin 2005.

“Presentare l'invisibile”, *L'interpretazione dei sogni, libro del secolo*, Franco Angeli, 2005, éd. R. Contardi, p. 29-47.

“Destino del destino”, *Rivista di psicoanalisi*, LI, 2/2005, p. 413-432.

Jean-Louis Lang

2005

“Halte au stress”, *Perspectives Psychiatriques*, vol. 41, n° 5, Paris, avril-juin 2005, p. 85-94.

“Quelques réflexions sur la supervision des cures psychanalytiques de l'enfant”, *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 37, *La psychanalyse de l'enfant dans le monde aujourd'hui*, Paris, novembre 2005, Bayard, p. 85-94.

Roland Lazarovici

2005

“Un interprétation disparaît”, *Documents & débats*, n° 66, Paris, décembre 2005, Association psychanalytique de France.

Jacques Le Dem

2005

“L'éclat et l'ombre”, *Topique*, n° 90,, Paris, mars 2005, L'esprit du temps, p. 73-86.

Élisabeth Lejeune-Lauriat

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction du *Journal de la Psychanalyse de l'Enfant*.

Patrick Merot

2005

“Art corporel : le corps entre pensée sublimatoire et pensée opératoire”, *Revue française de psychanalyse*, tome LXIX, n° 5, *La sublimation*, décembre 2005, PUF, p. 1583-1596.

2006

“Surabondance des objets”, *L'évolution psychiatrique*, vol. 71, n°1, janvier-mars 2006.

Janine Méry

2005

“La temporalité à la renverse”, *Les cahiers du CRPPC*, n° 16, Université Lumière Lyon 2, octobre 2005, p. 134-150.

Frédéric Missenard

2005

“Quand voir est nécessaire. Intérêt et spécificité du face à face”, *Revue française de psychanalyse*, tome LXIX, n° 2, *La face à face psychanalytique*, Paris, mars 2005, PUF, p. 493-504.

Marie Moscovici

Activités éditoriales

Direction de la revue *l'inactuel*, éditions Circé

Automne 2005, n°13, *Moments excitants à penser*.

Kostas Nassikas

2005

“Tu es où. Sublimier l'autre”, *Bulletin de la Société psychanalytique de Paris*, n° 76, *communications préalables au 65^{ème} Congrès des psychanalystes de langue française*, *La Sublimation*, Paris, 5-8 mai 2005, Paris, mars-avril 2005; PUF, 237-246.

Françoise Neau

2005

“Masculin maniaque ?”, *Psychologie clinique et projective*, vol. 11, *Le masculin*, Paris, décembre 2005, Société du Rorschach et des méthodes projectives en langue française, p. 35-78.

Henri Normand

2004

“L'arbre et la croix”, *penser/rêver*, n° 7, *Retour sur la question juive*, Paris, printemps 2005, Éditions de l'Olivier, p. 113-125.

“Quand la mère devient glorieuse”, *penser/rêver*, n° 8, *Pourquoi le fanatisme ?*, Paris, automne 2005, Éditions de l'Olivier, p. 115-126.

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction de la revue *penser/rêver*, Paris, l'Olivier.

Aline Petitier

2005

“The lady vanishes”, *Confrontations psychiatriques*, n° 45, 2005, p. 241-247.

J.-B. Pontalis

2005

Traversée des ombres, collection Folio, Gallimard, Paris, septembre 2005, 202 pages.

“L'intrus”, *penser/rêver*, n° 7, *Retours sur la question juive*, printemps 2005, Éditions de l'Olivier, 311-314.

“Revenir sur les pas de qui ?”, *penser/rêver*, n° 8, *Pourquoi le fanatisme ?*, automne 2005, Éditions de l'Olivier, 271-275

Activités éditoriales

Direction de la collection “Connaissance de l'inconscient” et de la collection “L'un et l'autre”, aux éditions Gallimard.

Josiane Rolland

2005

“Si le complexe d'Œdipe ne meurt”, *Libres cahiers pour la psychanalyse*, n°12, *Le temps d'Œdipe*, automne 2005, Paris, In press, p. 79-101.

Annie Roux

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction de la revue *Champ Psychosomatique*.

Gérard Schmit

2005

Les passions tristes, avec Miguel Benassayag, Paris, septembre 2005, *La découverte-poche*.

Évelyne Sechaud

2005

“Perdre, sublimer”, *Revue française de psychanalyse*, tome LXIX, n°5, *La sublimation*, décembre 2005, PUF, p. 1309-1380.

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction européen de l'*IJPA*.

Monique Selz

2005

Il pudore, Un luogo di libertà, Turin, mars 2005, Giulio Einaudi editore.

“Jacob et Esaü ou la gemellité féroce”, *La Grande Oreille, revue des arts de la parole*, n°23, *Jumeaux ! Conter de deux en deux*, Malakoff, décembre 2005, éd. D'une Parole à l'Autre, p. 31-41.

2006

“Le sacrifice et la psychanalyse : un rapport problématique”, *Pardès*, n° 39, *La Bible et l'homme*, Clamecy, février 2006, In press, p. 117-136.

Dominique Suchet

Activités éditoriales

Membre du Comité de rédaction de la revue *penser/rêver*, Paris, éditions L'olivier

n° 7 *Retours sur la question juive*, avril 2005

n° 8 *Pourquoi le fanatisme ?*, octobre 2005.

Olivia Todisco

2005

"Entretien avec Bruno Dumont", *Psychiatrie Française*, vol. XXXVI, *Les Conférences de Lamoignon, Le langage 3*, décembre 2005, Paris.

Philippe Valon

2005

"L'égal d'un dieu", *Libres cahiers pour la psychanalyse*, n° 12, *Le temps d'Œdipe*, Paris, automne 2005, In press, p. 39-52.

"La marquise de Merteuil, l'échec d'une sublimation ?", *Revue française de psychanalyse*, tome LXIX, n° 5, *La sublimation*, décembre 2005, PUF, p. 1630-1634.

"Le psychodrame analytique", avec Isaac Salem et Gabrielle Mitrani, *Psychiatrie Française*, vol. XXXVI, sp/04, mai 2005, Paris, p. 113-121.

François Villa

2004

"La puissance de vieillir, *une façon de commencer à devenir anorganique*", *Psychologie clinique et projective*, vol. 11-2005, p. 289-305.

"La névrose de transfert : appréhension du somatique, appréhension de l'étranger", *Documents & Débats*, n° 66, décembre 2006, Association psychanalytique de France, p. 9-19.

Activités éditoriales

Co-directeur de la collection "L'enfant, la psychiatrie et le psychanalyste". "Monographies du Centre Alfred Binet", Paris, In press, 2 ouvrages en 2005 :

Temporalité et psychiatrie de l'enfant. Éloge de la Durée.

M. Caron Lefèvre (sous dir.), *Traitement psychanalytique du bébé avec ses parents.*

Daniel Widlöcher

2005

"L'objet du fantasme", *L'Évolution psychiatrique*, n° 70, 2005, p. 19-29.

"La psychanalyse du psychanalyste ?", *Champ Lacanien*, n°2, 2005.

"Le statut de la psychothérapie : entre le normal et le pathologique", *Pratiques psychologiques*, tome II, 2005, p. 135-139.

"Zeit des Zuhörens, Zeit der Deutung", *Jahrb. Psychoanal.*, n° 51, S, Stuttgart, 2005, Frommann-Holzboog, p. 115-135.

"Traumatismo e reamidade psíquica : em defesa da diversidade", *Revista de psicanálise da SPPA*, vol. 12, n°2, Agosto 2005, p. 227-235.

"L'avantage d'une conversation, c'est qu'on ne parle pas des mêmes choses", en coll. avec J. Altounian et H. Trivouss-Widlöcher, *penser/rêver*, n° 8, *Pourquoi le fanatisme ?*, Paris, automne 2005, In press, p. 143-167.

"Entendre et se faire entendre", *Journal de la Psychanalyse de l'Enfant*, n° 37, Paris, 2005, Bayard, p. 71-82.

Michel Gad. Wolkowicz

2005

"L'insomnie hypocondriaque ou l'hypocondrie du souvenir", *Champ psychosomatique, collection Médecine-Psychanalyse-Anthropologie, Corps & Psyché*, n°39, *L'hypocondrie*, Bordeaux, 2005, L'Esprit du temps, p.137-151.

Face to face, avec Ofer Lellouche, préface : Mordechai Omer, Foreword : Yona Fischer, Israël, 2005, Ed. *The Oren Museum, Tefen and Omer Ind. Parks.*

2006

"Idolâtrie de l'Autre, dilution de l'altérité", G. Rabinovitch (sous dir.), *Conférences 2004-2005, Figures de la barbarie*, New York, février 2006, Heschel Institute, p. 34-72.

"Panim/Pnim (visage/intérieur), l'exil prend-il au visage ?", présentation du Colloque international, *Bar Ilan University/Tel Aviv Museum of Art*, 7 au 9 mai 2005, *L'arche*, n° 572, Paris, septembre 2005.

Activités éditoriales

Directeur adjoint et Membre du Comité de rédaction de P.T.A.H. (*Psychanalyse. Traversées. Anthropologie. Histoire*), Éd. A.R.A.P.S. Paris.

Membre du Comité de rédaction de *Review of the Department of Psychoanalysis and Psychopathology*, Ramat Aviv, Tel Aviv University Press.

Membre du Comité de rédaction de *Review of the human sciences of the University of Glasgow*, Glasgow University Press.

Mi-Kyung Yi

2005

"Adolescence en situation d'abandon : risques et ouvertures identitaires", *Cliniques Méditerranéennes*, n° 72, *Précarité, exclusion, abandon*, octobre 2005, Érès.

Note de lecture : *Les sexes indifférents*, J. André (sous dir.), PUF, *Le Carnet Psy*, n°100, juin 2005, Paris, éditions Cazaubon.

2006

"Passionnément autre : rumeurs de la "mère suffisamment bonne"", in J. André (sous dir.), *La folie maternelle ordinaire*, Paris, janvier 2006, PUF, collection "Petite bibliothèque de psychanalyse".

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Daniel WIDLÖCHER
Vice-Présidents Philippe CASTETS - Laurence KAHN
Secrétaire général Felipe VOTADORO
Secrétaire scientifique Josef LUDIN
Trésorier Anne ROBERT-PARISSET
Président sortant André BEETSCHEN

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Secrétaire Josef LUDIN
Lucile DURRMEYER
François VILLA
Jean-H. GUÉGAN, Jean-Michel LÉVY, Paule LURCEL

DOCUMENTS ET DÉBATS

Placé sous la responsabilité du Conseil d'administration en exercice.
La réalisation des numéros est actuellement confiée à Philippe CASTETS et Annie ROUX

INSTITUT DE FORMATION

ANALYSTES EN EXERCICE À L'INSTITUT DE FORMATION

Viviane ABEL PROT, Jacques ANDRÉ, Annie ANZIEU, Jean-Claude ARFOUILLOUX,
André BEETSCHEN, Catherine CHABERT, Catherine CHATILLON,
Dominique CLERC, Roger DOREY, Lucile DURRMEYER,
Bernard FAVAREL-GARRIGUES, Blandine FOLIOT, François GANTHERET,
Edmundo GÓMEZ MANGO, Michel GRIBINSKI, Didier HOUZEL,
Laurence KAHN, Jean LAPLANCHE, Jean-Claude LAVIE, Roland LAZAROVICI,
Jacques LE DEM, Josef LUDIN, Danielle MARGUERITAT, Patrick MEROT
Marie MOSCOVICI, Raoul MOURY, Henri NORMAND
Jean-Claude ROLLAND, Évelyne SECHAUD, Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER
FelipeVOTADORO, Daniel WIDLÖCHER

COMITÉ DE FORMATION

Secrétaire Raoul MOURY
Viviane ABEL PROT, Annie ANZIEU, Catherine CHATILLON, Lucile DURRMEYER,
Edmundo GÓMEZ MANGO, Patrick MEROT, Marie MOSCOVICI, Raoul MOURY,
Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER,

COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Secrétaire Robert ASSÉO
Membres ex officio Daniel WIDLÖCHER, Josef LUDIN
Membre représentant du Collège des titulaires Jacques ANDRÉ
Jean-Yves TAMET
Patricia ATTIGUI, Philippe VALON, Christine VINDREAU

MEMBRES D'HONNEUR

Pr Jean-Louis LANG	100, rue de Rennes - 75006 Paris	01 45 48 08 03
M. J.-B. PONTALIS	34, rue du Bac - 75007 Paris	01 42 96 36 03
Dr Guy ROSOLATO	3, square Thiers - 75116 Paris	01 45 53 36 89

MEMBRES TITULAIRES

Mme Viviane ABEL PROT	30, rue Vaneau - 75007 Paris	01 47 05 86 02
Pr Jacques ANDRÉ	18, rue Didot - 75014 Paris	01 45 43 87 69
Mme Annie ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 Paris	01 47 07 43 98
Dr Jean-Claude ARFOUILLOUX	85, avenue du Général Leclerc - 75014 Paris	01 43 22 87 72
Dr André BEETSCHEN	5, place Croix-Pâquet - 69001 Lyon	04 78 28 54 57
Pr Catherine CHABERT	76, rue Charlot - 75003 Paris	01 42 77 27 70
Dr Catherine CHATILLON	75, rue de Saint-Genès 33000 Bordeaux	05 56 96 58 77
Mme Dominique CLERC	82, boulevard Beaumarchais - 75011 Paris	01 43 55 04 25
Pr Roger DOREY	32, boulevard Marbeau - 75116 Paris	01 45 00 58 92
Dr Lucile DURRMEYER	27, rue des Cordelières - 75013 Paris	01 47 07 63 42
Dr Bernard FAVAREL-GARRIGUES	44, rue de Tivoli - 33000 Bordeaux	05 56 81 96 30
Mme Blandine FOLIOT	11, square Jasmin - 75016 Paris	01 45 24 52 37
M. François GANTHERET	13, rue de la Cerisaie - 75004 Paris	01 42 74 42 32
Dr Edmundo GÓMEZ MANGO	150, avenue du Maine - 75014 Paris	01 43 22 52 09
Dr Michel GRIBINSKI	14, rue Barbette - 75003 Paris	01 40 29 99 33
Pr Didier HOUZEL	6, rue de l'Académie - 14000 Caen	02 31 86 72 49
Mme Laurence KAHN	68/70, boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris	01 47 00 51 70
Pr Jean LAPLANCHE	55, rue de Varenne - 75341 Paris cedex 07	01 45 48 37 54
Dr Jean-Claude LAVIE	22, avenue de l'Opéra - 75001 Paris	01 42 97 48 55
Dr Roland LAZAROVICI	17, rue Gazan - 75014 Paris	01 45 89 11 78
Dr Jacques LE DEM	57, rue Boileau - 69006 Lyon	04 78 89 11 50
Dr Josef LUDIN	16, rue Vavin - 75006 Paris	01 43 26 53 21
Dr Danielle MARGUERITAT	26, rue Erlanger - 75016 Paris	01 46 51 55 68
Dr Patrick MEROT	13, av. Charles V - 94130 Nogent sur Marne	01 48 73 40 17
Mme Marie MOSCOVICI	32, avenue Carnot - 75017 Paris	01 42 27 16 32
Dr Raoul MOURY	27, boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris	01 43 20 21 36
Dr Henri NORMAND	53, rue Huguerie - 33000 Bordeaux	05 56 44 06 64
Dr Aline PETITIER	15, rue de Montparnasse - 75006 Paris	01 45 49 32 64
Dr Robert PUJOL	140, rue Edmond Rostand - 13008 Marseille	04 91 53 41 79
Dr Jean-Claude ROLLAND	45, rue de la République - 69002 Lyon	04 72 40 20 77
Mme Évelyne SECHAUD	105, avenue Victor Hugo - 75016 Paris	01 44 05 92 60
Dr Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 Paris	01 43 35 11 62
Dr Felipe VOTADORO	5-7, boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris	01 43 35 12 06
Pr Daniel WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 Paris	06 70 31 86 02

MEMBRES SOCIÉTAIRES

Dr Athanassios ALEXANDRIDIS	Karneadou 38 - Athènes 10676 - Grèce	00302107291993
Mme Laurence APFELBAUM	52, rue de Vaugirard - 75006 Paris	01 40 51 26 24
Dr Henri ASSÉO	6, rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris	01 45 85 50 74
M. Joël BERNAT	14 ter, rue Lyautey -54000 Nancy	03 83 32 01 04
Dr Jean BOUSQUET	13, place Dupuy - 31000 Toulouse	05 61 63 68 95
Pr Françoise BRELET-FOULARD	74, rue du Coudray - 44000 Nantes	02 40 74 79 20
Dr Philippe CASTETS	90, rue de Bayeux - 14000 Caen	02 31 50 08 79
Mme Marie-José CÉLIÉ	16, rue Lunain - 75014 Paris	01 45 45 40 80
Pr Françoise COUCHARD	61, avenue du Roule - 92200 Neuilly	01 47 22 41 68
M. Albert CRIVILLÉ	132, boulevard du Montparnasse - 75014 Paris	01 43 35 08 69
Dr Christophe DEJOURS	39, rue de la Clef - 75005 Paris	01 55 43 96 90
Dr François DESVIGNES	74, rue Dunois-Tour Chéops -75464 Paris cedex 13	01 45 85 01 10
Dr Catherine DOCHE	16, rue de l'Ormeau Mort - 33000 Bordeaux	05 56 99 13 57
Dr Jean-Philippe DUBOIS	19, boulevard George V 33000 Bordeaux	05 56 93 11 13
Dr Bernard DUCASSE	52, rue du Petit Parc - 33200 Bordeaux	05 56 08 94 37
Dr Anne-Marie DUFFAURT	16, rue de la Bourse - 31000 Toulouse	05 61 22 67 06
Dr Judith DUPONT	24, place Dauphine - 75001 Paris	01 43 54 44 12
Dr Claudine GEISSMANN	rés. le Rohan 33, rue Taudin - 33200 Bordeaux	05 56 02 56 89
Mme Adriana HELFT	50, boulevard Saint-Germain 75005 Paris	01 42 71 23 46
Pr Jean-Michel HIRT	12, rue Lamblardie 75012 paris	01 44 78 68 05
Mme Monique DE KERMADEC	87, avenue Raymond Poincaré 75116 Paris	01 47 04 23 32
Mme Sylvie DE LATTRE	1, rue du Val de Grâce - 75005 Paris	01 43 25 86 27
Mme Monique LAWDAY	13, rue Bouvier - 76300 Sotteville-les-Rouen	02 35 72 14 70
Dr Florence MÉLÈSE	4, rue Léon Delagrange - 75015 Paris	01 45 31 89 26
Dr Frédéric MISSENERD	146, rue de Picpus - 75012 Paris	01 49 28 96 17
Dr Luis-Maria MOIX	21, rue Réaumur - 75003 Paris	01 42 77 05 77
Dr Kostas NASSIKAS	11, place Raspail - 69007 Lyon	04 78 61 25 00
Dr Nicole OURY	77, cours du Docteur Long - 69003 Lyon	04 72 33 55 45
Mme Agnès PAYEN-CRAPLET	6, rue de l'Aude - 75014 Paris	01 43 22 97 27
Dr Gilles REBILLAUD	8, rue Huysmans - 75006 Paris	01 45 44 64 72
Dr Anne ROBERT-PARISSET	28, rue Desaix - 75015 Paris	01 45 75 40 16
Dr Daniel ROCHE	25, Cours de l'Intendance - 33000 Bordeaux	05 56 48 16 87
Dr Josiane ROLLAND	45, rue de la République - 69002 Lyon	04 78 37 34 84
Dr Annie ROUX	12, rue Perignon - 75007 Paris	01 40 56 05 40
Mme Monique ROVET BICHAT	32 bis, avenue de Picpus - 75012 Paris	01 46 28 13 41
Mme Dominique SUCHET	130, rue Sully - 69006 Lyon	04 78 93 64 42
Dr Jean-Yves TAMET	6, rue Marcel G. Rivière - 69002 Lyon	04 78 42 48 32
Mme Héléna TENENBAUM	2, rue Dom Calmet - 54000 Nancy	03 83 35 00 77
M. François VILLA	30, boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 42 49 71 42

M E M B R E S H O N O R A I R E S

Mme Nicole BERRY- M. Gérard BONNET - Dr Françoise CAILLE-WINTER
Mme Lucienne COUTY - Pr Guy DARCOURT - Dr Colette DESTOMBES
Mme Gabrielle DUCHESNE - Dr Bernard JOLIVET
Dr Marianne LAGACHE - Dr Elisabeth LEJEUNE

*Secrétariat de l'APF : Sylvia MAMANE
24, place Dauphine, 75001 Paris
tél. 01 43 29 85 11, fax. 01 43 26 13 46*